

PALESTINE, LUTTE CONTRE LE TERRORISME,  
RENCONTRE TRIPARTITE ALGÉRO-TUNISO-LIBYENNE,  
7<sup>e</sup> SOMMET DU GECF ...

# Le sommet de l'OCI rend hommage à l'Algérie

■ PAGE 3



# Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

LUNDI 6 MAI 2024 - 27 CHAWEL 1445  
N° 8241 - PRIX 10 DA

**Le président Tebboune  
décide d'assurer  
la prise en charge  
médicale de l'artiste  
Bahia Rachedi**

■ PAGE 24



LOGEMENTS AADL 3

# LES SOUSCRIPTIONS LANCÉES PROCHAINEMENT

● La formule LPP revient

■ LIRE EN PAGE 5

EXERCICE DE SIMULATION D'UN SÉISME  
DE MAGNITUDE 6,8 À BOUIRA

# La Protection civile déploie les grands moyens



■ PAGE 7

ALLOCATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU 15<sup>e</sup> SOMMET DE L'OCI

# «Ce qui se passe en Palestine occupée est un coup porté à la légitimité du droit international»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi dernier à Banjul (Gambie), une allocution au 15<sup>e</sup> Sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), prononcée en son nom par le Premier ministre, Nadir Larbaoui.

«Au non d'Allah, Clément et Miséricordieux, Excellence, M. Adama Barrow, président de la République de Gambie, pays frère, Excellences, Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, d'adresser mes vifs remerciements et de dire toute mon estime à mon frère, M. Adama Barrow, président de la République de Gambie, pays frère, et président en exercice de l'Organisation de la coopération islamique, pour l'accueil de ce sommet, lui souhaitant plein succès dans la conduite de ses travaux pour parvenir à des résultats positifs qui soient à la hauteur des aspirations de nos peuples et qui permettent de relever les défis auxquels nous sommes confrontés, en tête desquels notre cause centrale, la cause palestinienne, pour laquelle cette organisation a été créée et qui demeure une source d'unité placée au cœur de son action commune.

Le peuple palestinien frère, notamment dans la bande de Ghaza, subit, depuis plus de six mois, une guerre de génocide menée par l'occupation israélienne. Des massacres sont commis et des enfants, des femmes et des personnes âgées sont tués quotidiennement au vu et au su du monde sans que la conscience mondiale et humaine ne s'émeuve. En plus des souffrances qu'ils endurent sous les bombardements et des massacres, les Palestiniens dans de nombreuses régions sont en proie à la politique de la famine délibérée avec l'interdiction de l'acheminement des aides humanitaires imposée par l'autorité d'occupation. Devant ces crimes, les organisations et institutions internationales demeurent incapables, politiquement, d'appliquer les résolutions de la légalité internationale, notamment la Déclaration universelle des droits de l'Homme, alors qu'elles se sont toujours prévaluées de leur attachement à la paix et au dialogue des civilisations entre les nations. Comme si l'Humanité avait perdu en Palestine toute once d'humanisme et de civilisation. Ni loi, ni principe, ni valeur, ni morale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce qui se passe en Palestine occupée ne marque pas seulement la disparition du droit international ou l'effondrement de l'ordre mondial basé sur des règles communes. C'est un coup porté à la légitimité même du droit international et des droits de l'Homme en tant que concept et doctrine. En effet, que reste-t-il des droits de l'Homme quand nous voyons, en Palestine, un occupant renier toutes les valeurs humaines et déshumaniser et priver tout un peuple de son droit à l'existence. C'est pourquoi, nous devons œuvrer de concert et étroitement au niveau international à soutenir la lutte du peuple palestinien pour la libération de sa terre occupée et l'accès à ses droits légitimes à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale, tout en adoptant une approche plus ferme et plus énergique pour amener la communauté internationale à assumer sa pleine responsabilité dans la protection du peuple palestinien et la cessation des actes criminels, des meurtres systématiques et des atrocités barbares infligées aux civils palestiniens sans défense dans tous les territoires occupés.

L'Algérie a déjà prévenu que les dangereux développements dans la région et leurs graves répercussions sur la sécurité et la paix internationales étaient la conséquence de la poursuite du déni du droit historique du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant, du passage sous silence des crimes et des politiques coloniales auxquels se livre l'occupation et de l'incapacité de la communauté internationale à imposer le respect du droit international et à contraindre l'occupant israélien à s'y conformer et à arrêter son projet expansionniste de colonisation des territoires palestiniens. Si l'affirmation des droits immuables du peuple palestinien est un impératif tant juridique que moral, il est d'autant plus crucial, face à l'agression à laquelle se livre l'occupation israélienne dans les territoires palestiniens occupés, de réaffirmer notre rejet de l'approche sélective appliquée aux principes du droit international et des fondements de la légalité internationale, qui assimile la victime au bourreau. Comment un peuple sous le joug de l'occupation depuis des décennies et en proie chaque jour aux massacres et à la destruction pourrait-il être accusé de terrorisme, alors que les lois et la légalité internationale lui reconnaissent le droit à la résistance et à l'autodétermination.



Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'Algérie, qui continuera à porter les préoccupations de notre groupe et à défendre sa cause centrale au sein du Conseil de sécurité, réitère son appel à la communauté internationale et à toutes les âmes éprises de liberté et les consciences vivantes à travers le monde à assumer leurs responsabilités en mettant fin à cette tragédie humaine, et ce, à travers :

- L'arrêt immédiat, permanent et inconditionnel de l'agression contre le peuple palestinien, l'acheminement des aides humanitaires vers la bande de Ghaza et l'intensification des efforts pour garantir la mise en œuvre immédiate et de toute urgence des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment la résolution 2728.

- L'activation de tous les mécanismes juridiques internationaux disponibles pour demander des comptes à l'occupation et poursuivre les auteurs de crimes de guerre, de génocide et d'autres actes interdits par le droit.

- La relance d'un processus politique visant à trouver une solution globale, juste et définitive à la question palestinienne, garantissant la fin de l'occupation des territoires palestiniens et consacrant le droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant avec El Qods comme capitale.

- La consolidation de la reconnaissance internationale de l'Etat palestinien en œuvrant à son adhésion pleine et entière à l'ONU.

Notre responsabilité en tant que membres de l'Organisation de la coopération islamique nous dicte de nous engager collectivement à

défendre nos causes justes, la cause palestinienne en tête, et à contrecarrer toutes tentatives de porter atteinte aux lieux saints de la Nation musulmane, à travers une action collective d'urgence par tous les mécanismes disponibles afin que notre Organisation puisse assumer sa responsabilité historique, juridique et morale dans la défense de nos lieux saints, en tête desquels la ville d'El-Qods, en proie quotidiennement à la judaïsation et au nettoyage ethnique, et la Mosquée Al-Aqsa, en proie à la profanation, ce qui lui permettra de contribuer au façonnement de l'ordre international, qui connaît des développements profonds et rapides, et de remédier ainsi à la marginalisation historique de notre communauté. Nous devons également agir selon une approche globale et cohérente pour contrer l'islamophobie, qui cible constamment et quasi-systématiquement notre communauté musulmane, et contrecarrer les tentatives de saper les fondements de la Nation musulmane sous de faux prétextes, qui prennent parfois pour couverture et justification fallacieuses la liberté d'opinion et d'expression. Qui plus est, notre engagement collectif à lutter contre l'extrémisme et le terrorisme et à bannir le discours de haine doit s'accompagner en contrepartie de la lutte contre le discours de haine et l'extrémisme ciblant nos fondements, de manière à garantir la promotion des valeurs de coexistence et la culture d'ouverture et de tolérance, tel que le stipule la résolution 72/130, adoptée en décembre 2017 par l'Assemblée générale des Nations unies à l'initiative de l'Algérie, proclamant le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La réalisation de ces nobles buts et la défense de ces causes justes pour lesquelles notre organisation a été créée exigent de revoir la gouvernance de l'Organisation de la coopération islamique et de réaliser les réformes qui s'imposent conformément à la décision adoptée à l'initiative de l'Algérie, afin qu'elle puisse relever les défis multidimensionnels et faire face aux dangers. Notre organisation se trouve aujourd'hui à un moment charnière où elle doit assumer sa responsabilité devant l'histoire, relever les défis découlant de la conjoncture critique que traverse notre nation et prendre des positions et des décisions qui reflètent véritablement les aspirations et les espoirs de nos peuples musulmans.

Je vous remercie de votre attention».

## COMMENTAIRE

## QUI NE DIT MOT CONSENT

Par Nadia Kerraz

L'Algérie n'a jamais, de mémoire de diplomates, dérogé à ses principes et ses convictions dès lors qu'il s'agit de défendre une cause juste. Et elle n'est pas, au demeurant, disposée à le faire. Preuve en a été donnée, une nouvelle fois, à Banjul, à l'occasion des travaux du 15<sup>e</sup> sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). L'allocution du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lue en son nom par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, est venue rappeler ses positions et dénoncer par là même ces dysfonctionnements dans les relations internationales qui sautent aux yeux, que d'aucuns tentent d'occulter ou, pis encore, de justifier. «Qui ne dit mot consent», dit le dicton. Or, cela ne correspond pas au style de la maison Algérie. Notre pays se refuse de devenir, par son silence souhaité par certaines capitales, complice de

ce qui advient de ce monde en raison de l'incapacité de ses puissants à faire respecter le Droit. La Palestine illustre au mieux ce constat de la dérive mondiale. «Ce qui se passe en Palestine occupée ne marque pas seulement la disparition du droit international ou l'effondrement de l'ordre mondial basé sur des règles communes. C'est un coup porté à la légitimité même du droit international et des droits de l'homme en tant que concepts et doctrine», a affirmé le président Tebboune. Et c'est à juste raison qu'il s'est interrogé, en soulignant la duplicité dont font preuve ceux qui se prévalent de ces valeurs foulées au pied par un occupant qui se met au-dessus du droit international et du droit humanitaire. «Que reste-t-il des droits de l'homme quand nous voyons, en Palestine, un occupant renier toutes les valeurs humaines et déshumaniser et priver tout un peuple de son droit à l'existence.» A Ghaza, depuis plus de six mois, par le fait d'un occupant qui se prévaut d'impunité, quelles que soient les horreurs et les exactions qu'il peut commettre ou qu'il est

amené à commettre, le monde assiste à des crimes qui ont «dépassé toutes les limites imaginables de la décence», avait souligné le représentant permanent de l'Algérie aux Nations unies. Le nombre d'enfants tués dépasse le nombre total d'enfants morts au cours de tous les conflits mondiaux des quatre dernières années. Ce ne sont pas des accusations infondées. Les faits dénoncés sont documentés. Et malgré tout, ils laissent de marbre ceux qui ont le pouvoir de mettre un terme au génocide et d'imposer un cessez-le-feu. «Notre organisation se trouve aujourd'hui à un moment charnière où elle doit assumer sa responsabilité devant l'histoire, relever les défis découlant de la conjoncture critique que traverse notre nation et prendre des positions et des décisions qui reflètent véritablement les aspirations et les espoirs de nos peuples musulmans», a indiqué le président Tebboune. Pour ce qui est de l'Algérie, l'histoire retiendra qu'elle n'a pas failli et n'a pas trahi.

■ N. K.

Horizons

Quotidien d'information  
édité par la SPA HORIZONS  
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
NADIA KERRAZ

HORIZONS  
SUR INTERNET :  
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION  
20, rue de la Liberté - Alger  
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12  
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz  
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION : HORIZONS — Tél. : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

## PALESTINE, LUTTE CONTRE LE TERRORISME, RENCONTRE TRIPARTITE ALGÉRO-TUNISO-LIBYENNE, 7<sup>e</sup> SOMMET DU GECF ...

# Le sommet de l'OCI rend hommage à l'Algérie

**LES TRAVAUX DU 15<sup>e</sup> SOMMET DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE (OCI) se sont achevés, hier à Banjul (Gambie), par l'adoption du communiqué final du Sommet. Ainsi les chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OCI, réunis les 4 et 5 mai à Banjul (Gambie) dans le cadre de leur 15<sup>e</sup> Sommet, ont salué les efforts de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, exprimant leur soutien aux efforts incessants du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et leur haute considération pour la tenue de la conférence d'unification des rangs palestiniens, en tant qu'étape positive vers l'unité nationale palestinienne, qui a été couronnée par la «Déclaration d'Alger» le 12 octobre 2022.**

Ils ont, également, salué les efforts déployés au Conseil de sécurité en vue de faire cesser les agressions criminelles commises par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza, ce qui a abouti à l'adoption de la résolution 2728 (2024) du Conseil de sécurité appelant à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza. Dans une résolution adoptée hier à l'issue du sommet, l'OCI a de nouveau dénoncé un «génocide» à Ghaza et appelé ses 57 pays membres à «imposer des sanctions» à l'entité sioniste. La résolution demande également à ses membres «d'exercer des pressions diplomatiques, politiques et juridiques» et de prendre des «sanctions» à tous les niveaux «économiques, sportifs, culturels et internationaux» contre l'entité sioniste. L'OCI appelle également à «un cessez-le-feu immédiat, permanent et inconditionnel». En outre, dans son communiqué final, l'OCI appelle également «à stopper l'exportation des armes et des munitions utilisées par son armée pour perpétrer le crime de génocide à Ghaza». Les dirigeants des pays musulmans ont, par ailleurs, salué la tenue de la réunion consultative, qui a regroupé à Tunis le 22 avril 2024 le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, son homologue tunisien, Kaïs Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younes El-Menfi. Le communiqué final a salué la volonté commune des dirigeants des trois pays d'intensifier les consultations et la coordination en vue de consolider les facteurs de sécurité, de stabilité et de progrès dans la région et leur détermination à renforcer la coopération et à échanger les analyses, les évaluations et les informations, notamment concernant les phénomènes du terrorisme, de la traite des êtres humains, du trafic de drogue et du crime organisé, qui menacent la sécurité et la stabilité de la région. Dans ce sillage, la conférence a loué les efforts déployés par l'Algérie pour combattre et prévenir le terrorisme et l'extrémisme violent dans la région africaine du Sahel à travers l'organisation d'ateliers de formation au profit des pays de la région en



coopération avec le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme, dont le siège se trouve à Alger.

### HOMMAGE AU RÔLE PIONNIER DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

La conférence a salué le rôle pionnier joué par le président Tebboune, en sa qualité de coordinateur de l'Union Africaine en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Elle s'est félicitée de l'initiative lancée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, visant à établir un mécanisme civil continental de préparation et de réponse aux catastrophes dans le but d'assurer un soutien efficace et sécuritaire aux pays africains touchés. Sur un autre registre, elle s'est félicitée de l'accueil par l'Algérie, en septembre 2023, en coopération avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), d'un exercice à plusieurs composantes pour renforcer les capacités d'intervention d'urgence chimique, sous le titre : «Exercice chimique en Afrique», le premier du

genre à se tenir sur le continent, à l'intention des représentants des États parties à la Convention sur les armes chimiques pour la région africaine, dans le but de renforcer les capacités de réponse des États africains parties aux urgences chimiques et de consolider l'appui technique à l'OIAC ou aux produits chimiques, tout en renforçant le dialogue entre les spécialistes des États parties de divers groupes régionaux africains. La conférence s'est également félicitée de l'accueil par l'Algérie du septième Sommet des chefs d'État et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz, tenu le 2 mars 2024, et a loué ses résultats visant à soutenir la vision commune des pays membres dans la préservation des intérêts des producteurs et consommateurs de gaz ainsi que les aspirations des pays, notamment africains, et leurs efforts en faveur de la lutte contre la pauvreté énergétique et du gain des défis liés à l'accès à l'énergie et de la promotion d'un développement social et économique durable, équitable et inclusif, conforme aux exigences environnementales et aux

Objectifs de développement durable de 2030. Les chefs d'État et de Gouvernement ont, en outre, félicité l'Algérie pour l'inauguration de Djamaâ El-Djazaïr, troisième plus grande mosquée au monde, considérée comme un centre de rayonnement spirituel et un édifice religieux, scientifique, culturel et touristique par excellence. Le communiqué final du Sommet a salué le rôle de Djamaâ El-Djazaïr dans la diffusion des valeurs authentiques de l'Islam, notamment celles liées à la tolérance et à la modération, ainsi que la culture du vivre-ensemble en paix, la promotion du dialogue entre civilisations et l'instauration de liens solides au niveau international. Il s'agit, également, d'asseoir une influence scientifique internationale à travers la promotion du système de formation universitaire au niveau mondial et le soutien à la recherche et aux études spécialisées dans le domaine religieux. La conférence s'est félicitée de l'adoption à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies de la résolution 72/130, initiée par l'Algérie, de proclamer le 16 mai en tant que Journée internationale du vivre-ensemble en paix, visant à mobiliser les efforts de la communauté internationale pour promouvoir la paix, la tolérance, la solidarité, la compréhension et la solidarité.

Dans son volet culture, la conférence a félicité l'Algérie pour l'inscription par l'Unesco du «Raï, chant populaire algérien» sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, en tant que patrimoine purement national des Algériens, lors de la 17<sup>e</sup> session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, relevant de l'Unesco, tenue à Rabat, du 28 novembre au 3 décembre 2022. Les éléments de l'Algérie inscrits sur la liste de l'Unesco se sont renforcés par l'ajout de ce 10<sup>e</sup> élément après l'Ahellil du Gourara, le costume nuptial de Tlemcen (La Chedda), y compris «Khit Errouh», la célébration du «Sboue» à la zawiya Sidi El Hadj Belkacem, Gourara, le pèlerinage annuel au mausolée de Sidi Cheikh à El Abiodh, le rituel et les cérémonies de la Sebeïba, etc.

### SITUATION EN LIBYE

## El-Kouni salue le soutien constant de l'Algérie



Représentant le président de la République, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a eu, en marge du 15<sup>e</sup> Sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), dont les travaux ont débuté samedi dernier à Banjul (Gambie), des entretiens avec le vice-président du Conseil présidentiel libyen, Moussa El-Kouni, qui ont porté sur les relations bilatérales et les développements de la situation en Libye. A cette occasion, El-Kouni a salué le soutien constant de l'Algérie aux efforts en faveur d'une solution politique durable à même de préserver l'unité et la souveraineté de la Libye et de réaliser les aspirations du peuple libyen au rétablissement

de la sécurité et de la stabilité, tout en invitant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à poursuivre ses efforts et à œuvrer pour éviter à la Libye les interventions étrangères. Evoquant la situation régionale, les deux parties se sont félicitées de la tenue de la réunion consultative ayant regroupé à Tunis, le 22 avril 2024, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, son homologue tunisien, Kaïs Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younes El-Menfi, réaffirmant leur attachement à ce cadre tripartite qui sert les intérêts des trois pays liés par des frontières et des intérêts communs.

### LE PREMIER MINISTRE RENCONTRE LE PRÉSIDENT DE LA GUINÉE-BISSAU

## Sissoco Embalo insiste sur le renforcement des relations bilatérales

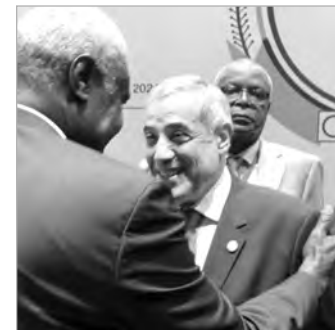
Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rencontré en marge des travaux du 15<sup>e</sup> Sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le président de la Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embalo, qui l'a chargé de transmettre ses salutations fraternelles au président de la République, Abdelmadjid Tebboune. A cette occasion, le président Umaro Sissoco Embalo a réaffirmé la poursuite des efforts pour le renforcement des relations bilatérales entre les deux pays à la lumière des discussions importantes et fructueuses qui ont eu lieu lors de sa visite en Algérie en août 2022.



### LARBAOUI S'ENTRETIENT AVEC LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UA

## Examen de la situation régionale et internationale

En marge des travaux du 15<sup>e</sup> Sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le Premier ministre, Nadir Larbaoui, en qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rencontré le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, avec lequel il a abordé les développements que connaissent les relations internationales et régionales et les moyens de poursuivre les efforts pour renforcer la solidarité et le soutien africain à la cause palestinienne. Les deux parties ont également procédé à un échange de vues sur les principaux développements au niveau africain et les perspectives futures de l'UA.



## SERVICES BANCAIRES INNOVANTS

# Plusieurs formules pour révolutionner le secteur

**LES BANQUES SONT APPELÉES À FAIRE D'AVANTAGE MONTRE D'INNOVATION DANS LEURS SERVICES ET PRESTATIONS, en vue de se mettre au diapason des exigences de l'heure en répondant efficacement aux besoins de leur clientèle. Dans cette optique, le ministre des Finances, Laâziz Faïd, les a appelées, samedi dernier, à proposer des produits bancaires adaptés aux besoins des citoyens**



**S**elon l'expert en questions financières Souhil Meddah, il existe plusieurs formules à travers lesquelles les institutions financières peuvent révolutionner leur manière de faire, telles que la centralisation des services, l'affacturage, le leas-back ou encore le LBO. «Il existe plusieurs possibilités en matière de produits bancaires innovants, certains d'entre eux de type institutionnel s'adressent aux professionnels et aux institutions financières entre elles-mêmes. D'autres sont destinés au grand public, tels que la centralisation du service bancaire qui est devenue une nécessité, tant elle permet aux usagers d'effectuer tous types d'opérations via différents moyens technologiques, qu'ils soient digitaux ou équipements installés dans les espaces dédiés à cet effet», indique-t-il. A ce propos, l'expert précise que les banques sont appelées à innover en termes de service d'accompagnement, afin de répondre aux besoins du grand public et de lui assurer des prestations efficaces surmontant d'éventuelles pannes techniques. Meddah cite, dans la foulée, la mise en place «d'agences non assistées», où les usagers peuvent effec-

tuer toutes les opérations sans aucune assistance physique du banquier. Selon l'interlocuteur, les banques se doivent aussi d'innover dans le domaine des professionnels, car il connaît un flux assez important à même de peser lourdement sur les retours et la dynamique des établissements financiers. Il mentionne, dans ce sillage, le secteur des banques-assurances. «Ainsi, les banques peuvent attacher, à la fois, leurs services à ceux des autres compagnies d'assurances qu'elles soient affiliées ou conventionnées. Et ce via des prestations liées aux assurances des personnes dans un cadre libre ou dans le cadre des opérations de crédit ou autres souscriptions», explique-t-il. En ce sens, Meddah relève que pour la clientèle professionnelle ou privée, les banques peuvent également proposer «un crédit à débit», qui serait convenable et très adapté au consommateur lambda. «Il permet au consommateur d'être libre dans ses choix et répond à ses besoins immédiats, mais il permet aussi à la banque de faire travailler ses ressources et de

contribuer à faciliter la vie de ses clients», poursuit-il. En somme, l'innovation ne consiste pas uniquement en la digitalisation des prestations, mais il est question de pouvoir assister le client même lorsqu'il est à court de solde, à condition qu'il puisse compenser cela après la perception de son salaire. Concernant l'affacturage, l'expert tient à souligner qu'il s'agit d'un domaine très important où les banques misent sur la potentialité du recouvrement. «Les institutions financières peuvent acheter des créances commerciales auprès de leurs détenteurs à des prix amoindris, sachant que les banques sont censées avoir à la base une provision suffisante pour faire face aux délais de recouvrement de ces créances», détaille-t-il.

**SAUVER LE TISSU ÉCONOMIQUE**

Quant au «leas-back», il s'agit du contre-leasing, où une banque peut intervenir auprès d'une entreprise ayant un contrat de leasing ou détenant déjà des biens et des équipements et qui souffre de difficultés financières. Dans ce cas, l'institution financière peut racheter ses équipements selon des conditions précises

pour les remettre à leurs propriétaires historiques contre un contrat de leasing (location-vente) de ses équipements. «Cette formule permet, d'une part, à l'opérateur d'avoir des liquidités à même de faire face à ses besoins tout en disposant de ses équipements. D'autre part, la banque peut faire du profit», explique l'expert. Et d'ajouter : «Certes, la centralisation des services s'avère primordiale pour la sécurisation des opérations, mais il est important d'aller vers des titres participatifs (titres de créances) et de se spécialiser dans ce marché secondaire en intervenant sur le marché boursier. Il y a aussi la possibilité d'assister les entreprises ayant besoin d'être financées en groupes via des fonds de placement.» De même que les banques peuvent faire preuve d'innovation en matière de «LBO» (Leveraged Buy Out). «Il s'agit du capital de transmission. Malgré les risques encourus, cette formule peut faire l'objet d'une innovation assez intéressante et permet de sauver le tissu économique et de faire des placements importants en matière de plus-value, notamment lorsqu'il est question des dividendes, où l'on parle d'un taux variant entre 12 et 15%», appuie-t-il. Cette formule, insiste-t-il, peut être profitable aux investisseurs à même de leur permettre de poursuivre le développement de leurs projets. Pour ce qui est des nouveaux usages associés aux services bancaires innovants, l'expert cite la digitalisation des opérations et la révision de la réglementation, en plus de la captation de ressources, où les institutions financières doivent se constituer en groupes d'investisseurs. Par ailleurs, il est précisé que l'innovation pourrait entraîner des flux et des dividendes supplémentaires, et, par ricochet, booster la compétitivité des institutions financières et leur chiffre d'affaires. Cependant, certaines formules entraînent aussi un degré de risques élevé, notamment le LBO.

■ A. Mehdid

## FINANCE ISLAMIQUE

## Le HCI présente au Bahreïn l'expérience de l'Algérie

**L**e membre du Haut-Conseil islamique (HCI), Abderrahmane Senouci, a présenté l'expérience de l'Algérie dans la domiciliation de la finance islamique lors de sa participation aux travaux de la 22<sup>e</sup> édition de la conférence annuelle de l'instance de comptabilité et d'audit pour les institutions financières islamiques, tenue au royaume du Bahreïn, a indiqué hier un communiqué du Conseil. Le Dr Abderrahmane Senouci, également membre de l'Instance légale nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique, a également présenté, lors de son intervention aux travaux de la conférence, les étapes franchies par l'Algérie depuis 2020 à compter de la publication du règlement 20-02 relatif à l'adoption de la finance islamique dans le système monétaire algérien et la promulgation de la loi sur l'as-

surance Takaful et la loi sur la monnaie et le change qui a introduit officiellement la finance islamique dans le système monétaire bancaire algérien, a ajouté la même source. Le membre du HCI a exposé «les résultats préliminaires positifs de la finance islamique et leur apport dans le développement économique de l'Algérie», rappelant dans son allocution «les procédures qui seront prochainement apportées par le gouvernement algérien et proposées par l'Instance de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique sur le système de la finance islamique, en vue d'en améliorer les performances», selon le communiqué. Les participants à cette conférence ont exprimé «leur considération pour les efforts consentis par l'Algérie en matière de domiciliation de la finance islamique», a conclu le communiqué.



## BANQUE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

### Ouverture d'une agence commerciale et d'un espace digital à Alger

**L**a Banque de développement local (BDL) procédera aujourd'hui à l'inauguration à Alger d'une nouvelle agence commerciale ainsi que d'un espace digital libre-service, a indiqué hier la banque publique dans un communiqué. Cette nouvelle agence commerciale (n°124), sise à Dar El Beïda, à Alger, offre aux clients de la banque une gamme de produits et services bancaires, classiques et islamiques, ainsi que des services numériques. Quant à l'espace libre-service, sis à Hussein Dey, il offre aux clients un ensemble de bornes interactives permettant d'effectuer des opérations bancaires simples en toute autonomie. Il est équipé d'un guichet automatique de billets et d'un distributeur automatique de



billets, ainsi qu'une borne tactile pour toutes les simulations des différents financements, selon la même source. Ainsi, le nombre des agences ouvertes par la BDL, ces trois dernières années, s'élève à 16 dans les différentes régions du pays dont deux espaces digitaux. Le réseau de la banque comprend désormais 175 agences commerciales, y compris les agences de prêts sur gage. Cette expansion du réseau s'inscrit dans «la stratégie de la banque visant à se rapprocher davantage de ses clients et à répondre à leurs besoins croissants en matière de services bancaires, tout en offrant une expérience fluide personnalisée adaptée aux modes de vie actuels».

## RÉFORME BUDGÉTAIRE

### Un changement radical dans la gestion des finances

**L**e directeur général du budget au ministère des Finances, Hadj Amri, a affirmé, hier à Béchar, que la réforme budgétaire lancée il y a une année, au titre de la loi organique 15-18 relative aux lois de finances, «est un moyen efficace pour le changement radical dans la gestion des finances et du budget de l'Etat». «Basée sur l'efficacité et la transparence de la gestion des données financières, cette loi organique va permettre une bonne gouvernance des dépenses financières du secteur public, de même qu'elle matérialise l'engagement des pouvoirs publics à réformer les finances publiques et d'être en harmonie avec les efforts de modernisation et du développement des systèmes budgétaires et comptables nationaux», a-t-il



souligné lors de son intervention via vidéoconférence aux travaux d'une rencontre régionale sous le thème : «La réforme budgétaire en Algérie : réalité et défis». Intervenant à cette occasion, le wali de Béchar, Mohamed-Saïd Ben-Kamou, a indiqué que «cette loi organique

a pour but de permettre une gestion moderne et efficace des fonds publics destinés au développement économique et social des collectivités locales». Les autres intervenants à cette rencontre, à laquelle ont pris part des responsables des finances, contrôleurs financiers des wilayas et des communes ainsi que des responsables des directions locales de la programmation et du suivi budgétaires des wilayas du sud-ouest du pays (Béchar, El Bayadh, Adrar, Tindouf, Bordj Badji Mokhtar et Naâma), ont estimé que «la loi organique 15-18 a permis l'introduction de nouvelles méthodes de gestion axées essentiellement sur la transparence, la performance et les résultats, et non sur une logique de moyens».



Ph : Slimene S. A.

## LOGEMENTS AADL 3 Les souscriptions lancées prochainement

### ● LA FORMULE LPP REVIENT

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed-Tarek Belaribi, a affirmé, hier à Alger, que les préparatifs du lancement des souscriptions au programme de logements selon la formule location-vente AADL-3 avaient atteint un stade «très avancé», annonçant le lancement prochain d'un nouveau programme de logements promotionnels publics (LPP). «Une fois que nous aurons parachevé les affectations dans le cadre du programme AADL-2, soit avant le 5 juillet prochain au plus tard, nous lancerons le programme AADL-3. Les choses sont à un stade très avancé au niveau de l'AADL», a déclaré Belaribi à l'ouverture de la 26<sup>e</sup> édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec) 2024. Le ministre a précisé qu'une réunion avait eu lieu il y a quelques jours au niveau du ministère pour examiner le cadre juridique régissant la formule location-vente, en vue de modifier les décrets exécutifs relatifs au programme AADL. Le taux d'avancement des préparatifs pour le lancement des souscriptions a atteint 90%, selon Belaribi, affirmant que l'opération serait à 100% numérique. Parallèlement au programme AADL-3, un nouveau programme de réalisation de logements LPP sera lancé, a-t-il ajouté, précisant que le lancement de ce nouveau programme se fera «directement après le lancement des souscriptions au programme AADL», la date devant être déterminée ultérieurement.

## COUP D'ENVOI DU SALON INTERNATIONAL BATIMATEC Plus de 900 exposants de 15 pays au rendez-vous

LA 26<sup>e</sup> ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU BÂTIMENT, DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DES TRAVAUX PUBLICS (BATIMATEC) 2024 a été ouverte, hier, au Palais des expositions de la Safex, à Alger. Plus de 900 exposants (300 venant de 14 pays et environ 600 nationaux) ont pris part à cet événement qui se poursuivra jusqu'au 9 mai.



Ph : Slimene S. A.

Le coup d'envoi de cette manifestation économique a été donné par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed-Tarek Belaribi, accompagné des ministres des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et de l'Hydraulique, Taha Derbal, en présence du wali d'Alger, Mohamed-Abdenour Rabhi.

Le Salon, considéré comme le rendez-vous incontournable des professionnels des travaux publics, du bâtiment et de l'hydraulique (BTPH) en Algérie, occupe, selon l'APS, une surface d'exposition de plus de 40.000 m<sup>2</sup>. Pour cette nouvelle édition, le Salon accueille des exposants de Chine, de Turquie, d'Italie, de France, de Tunisie, du Portugal, d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, des Emirats arabes unis, d'Espagne, d'Égypte, de Pologne et des Pays-Bas. Lors d'une conférence de presse tenue à la salle «El Djazaïr», Belaribi a annoncé que l'Algérie avait atteint l'autosuffisance en fer et en béton. Plus, «plusieurs entreprises privées et publiques arrivent à exporter leurs matériaux à l'étranger «bien que les quantités ne soient pas très grandes, le début s'annonce prometteur», a souligné le ministre. Il a également précisé que les matériaux de construc-

tion du projet Aadl 3 sont 100% algériens illustrant ainsi l'engagement du pays envers son industrie locale.

La manifestation qui est considérée comme le plus important rassemblement professionnel du secteur des BTPH à l'échelle continentale regroupe toutes les branches du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics. Plusieurs structures et agences sous tutelle du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, des établissements financiers, des bureaux d'études et d'expertise et des entreprises du secteur industriel participent également à cet événement. Pour Belaribi, Batimatec est l'espace incontournable pour les professionnels nationaux et étrangers afin de mettre en valeur leur expertise, présenter leurs nouveaux produits et établir de nouveaux partenariats commerciaux. «L'événement a toujours été un lieu d'échanges où plusieurs collaborations entre les exposants peuvent naître», a-t-il ajouté. Dans le cadre de cette 26<sup>e</sup> édition, plusieurs

conférences et rencontres-débats autour du secteur du bâtiment et des matériaux de construction sont au programme. Il est question notamment de conférences sur les thématiques de «la ville expliquée», «les avantages de l'économie circulaire et l'efficacité énergétique dans le BTPH», «les start-ups innovantes», ainsi que sur la thématique de la «gestion stratégique en entreprise : vers un management efficace, engagé et durable».

Des conférences sur «les opportunités et pratiques des affaires en Algérie», le «monitoring des immeubles de grande hauteur et le contrôle des corps d'état techniques dans le bâtiment» figurent également au menu. En marge de ces conférences, il est prévu également la remise des trophées de la 13<sup>e</sup> édition du concours des jeunes architectes «La charrette d'Or», ouverte pour les étudiants et jeunes architectes, dont la thématique est intitulée : «Repenser les espaces communs dans les cités».

■ Souha Bahamid

## INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

### Oualid présente à Londres les efforts de l'Algérie



Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine-El Mahdi Oualid, a présenté à Londres (Royaume-Uni), les efforts de l'Algérie pour renforcer l'écosystème des start-up, mettant en avant les différentes politiques gouvernementales d'appui à l'investissement étranger, a indiqué un communiqué du ministère. Dans une allocution prononcée lors de sa participation à la 21<sup>e</sup> édition de la Conférence Mena de la London Business School (LBS), le ministre a mis en avant les efforts de l'Algérie en vue de diversifier son économie, à travers les différentes politiques gouvernementales visant à réaliser une économie fondée sur la

connaissance, à renforcer l'écosystème des start-up et à promouvoir l'innovation au niveau continental, a ajouté la même source. Dans ce cadre, Oualid a évoqué «la nouvelle vision adoptée par l'Algérie, qui repose essentiellement sur les compétences algériennes pour diversifier son économie, développer le savoir-faire et encourager l'innovation et la technologie, notamment chez les jeunes innovateurs», selon la même source. Cela n'est possible qu'à travers «la mise en place de cadres juridiques flexibles, de nouveaux moyens de financement tels que l'Algerian Start-up Fund, en plus de l'ensemble des incitations à l'innovation, la recherche et le développement, ainsi que l'investisse-

ment dans les start-up». Oualid a également affirmé que «l'Algérie est plus ouverte aujourd'hui aux investissements étrangers», grâce à la nouvelle loi sur l'investissement, outre les efforts déployés pour réaliser l'intégration économique dans le continent africain, notamment à travers des projets de routes et de dorsale à fibre optique transsahariennes et l'adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine. A cette occasion, le ministre a mis en exergue les capacités de l'Algérie qui occupe aujourd'hui la 3<sup>e</sup> place au niveau continental en termes de produit intérieur brut, ainsi que pour son taux de croissance, qui est parmi les plus élevés dans la région Mena, tiré par la hausse notable des

taux de croissance hors hydrocarbures, à la faveur des réformes visant la diversification de l'économie. En marge de sa participation à cette conférence, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a eu une série de rencontres avec des ministres et des responsables qui participent à cet événement, selon le ministère. Il a également pris part à une conférence sur «l'économie de la connaissance et les start-up en Algérie», organisée par l'ambassade d'Algérie à Londres, en compagnie d'une délégation ministérielle, lors de laquelle un exposé sur l'écosystème des start-up en Algérie a été présenté, en vue de promouvoir les opportunités d'investissement. Durant cette rencontre, une séance-débat sur les opportunités et les perspectives d'investissement en Algérie a été organisée, avec la participation de l'envoyé spécial du Premier ministre britannique chargé de la promotion du partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby, la présidente du Conseil d'affaires algéro-britannique, Olga Maitland, ainsi que des porteurs de projets innovants algériens résidant au Royaume-Uni et des investisseurs et chefs d'entreprises britanniques, selon le communiqué.

## ALGÉRIE-QATAR

### Examen de la coopération dans le domaine de l'industrie



Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, hier à Alger, le président du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar, cheikh Khalifa Bin Jassim Al Thani, accompagné de l'ambassadeur du Qatar à Alger, Abdulaziz Bin Ali Ahmed Al Naama, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, «les deux parties ont passé en revue les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'industrie et les perspectives de les renforcer dans d'autres domaines du secteur, saluant l'expérience réussie dans le secteur industriel», précise la même source. Ainsi, les deux parties ont abordé «les opportunités de coopération dans le domaine des industries manufacturières, notamment agroalimentaires, et les opportunités de se diriger vers d'autres industries en coordination avec la Société algéro-qatarie d'investissement». Aoun a appelé à «la coordination entre les cadres du ministère et les hommes d'affaires qataris pour explorer d'autres projets dans le domaine industriel et ouvrir de nouveaux domaines de coopération, pour établir des partenariats au service des économies des deux pays frères», note le communiqué. Pour sa part, le président du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar a exprimé sa «grande» satisfaction quant aux relations algéro-qataris qui se sont concrétisées à travers plusieurs projets bénéfiques pour les deux pays.

ÉTABLISSEMENT CENTRAL DE SOUTIEN DU COMMANDEMENT DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

# Une logistique sans faille

LE COMMANDEMENT DE LA GARDE RÉPUBLICAINE a organisé, hier à Alger, une visite guidée au profit des journalistes au siège de l'Établissement central de soutien du commandement de la Garde républicaine.

Cette visite entre dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à maintenir et à renforcer la relation entre cette dernière et les médias et d'informer le public sur le niveau de compétences de ses structures, en plus de mettre en valeur l'image de l'armée au travers des réalisations accomplies dans le cadre du programme de développement et de modernisation la Garde républicaine, a indiqué le commandant de la Garde républicaine dans une allocution lue en son nom par le lieutenant-colonel Hachoud Rochdi. Après une allocution de bienvenue prononcée par le chef du service de l'information et de la communication du commandement de la Garde républicaine, un film documentaire autour de l'Établissement retraçant son histoire et ses missions a été diffusé. La délégation médiatique s'est rendue ensuite aux structures dont dispose l'Établissement. Les représentants des organes de presse ont pu prendre connaissance de la composante, des installations, des missions et des activités de l'Établissement qui fait office de cheville ouvrière de la Garde républicaine. Il est chargé d'assurer le soutien dans les tâches qui lui sont assignées. Sa devise : rapidité et efficacité d'interven-

tion. A cet effet, plusieurs ateliers ont exposé différents équipements et matériels se trouvant au sein de l'Établissement dont le matériel roulant, les fournitures de l'intendance, le matériel de transmission, l'équipement et le matériel spécifique, par lequel l'Établissement assure le renforcement et le soutien des unités du commandement de la Garde républicaine, afin d'exécuter les différentes missions assignées avec «professionnalisme et perfection». Tout se fait ici avec précision avec une exploitation rationnelle des ressources. L'Établissement dispose de salles pédagogiques assurant une formation théorique et pratique dans divers domaines.

Le colonel Bakhrouri Nabil, responsable de l'Établissement, a souligné que la visite servira à mettre en relief l'image «honorabile» de l'ANP au travers les réalisations accomplies dans le cadre du programme de développement et de modernisation de la Garde républicaine, pour lequel le haut commandement de l'ANP accorde un intérêt soutenu, lequel se traduit essentiellement par la formation de personnel qualifié, la modernisation des infrastructures et l'acquisition d'un matériel sophistiqué.

«Le développement atteint par l'Armée nationale populaire est le résultat logique d'une vision et d'une stratégie globales, intégrées et clairvoyantes, élaborées par le com-



mandement suprême de l'Armée nationale populaire. Cela a permis à nos forces armées de toujours être un bouclier solide et véritable pour la patrie», a soutenu l'officier supérieur. Il a insisté sur l'importance de redoubler

d'efforts pour améliorer encore l'efficacité de l'institution. L'Établissement sera baptisé du nom du martyr de la Révolution Khelifi Saïd, le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

■ Amokrane H.

RÉSISTANCE D'EL MOKRANI ET DE M'HAMED BOUGARA

## Une lutte acharnée contre le colonialisme

A l'occasion du 153<sup>e</sup> anniversaire de la mort au combat du héros Mohamed Ben Ahmed El Mokrani, du 93<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Association des oulémas musulmans algériens (fondée le 5 mai 1931) et du 65<sup>e</sup> anniversaire de la mort au champ d'honneur de M'hamed Bougara (5 mai 1959), une conférence commémorative a été tenue, hier, au musée du Mudjahid à Alger. Intitulée «La coïncidence des épopées nationales dans le mouvement de résistance contre la colonisation française de 1830 à 1962», cette rencontre a été organisée en présence d'historiens. Parmi les intervenants figuraient le docteur Idir Hachi, membre de la commission mixte algéro-française histoire et mémoire, le moudjahid et historien Abdellah Athamnia, le docteur Hassan Makdori, ainsi que le président de l'Association des oulémas musulmans algériens, Abdelmadjid Birem. Les élèves du lycée Ahmed-Bedjaoui étaient également présents.

La conférence a débuté par une présentation de la vie d'Ahmed El Mokrani par Idir Hachi. Ce dernier a souligné les origines familiales d'El Mokrani, descendant du royaume des Aït Abbès, liés au dernier sultan hafside de Bejaïa, Abou El Abbès Abdelaziz. Selon l'historien, El Mokrani a joué un rôle central dans l'insurrection de la Kabylie en 1871, où il a refusé toute reddition après la défaite, préférant affronter un procès devant un jury de colons plutôt que de se soumettre sans conditions. «Il était bien plus qu'un simple leader de la révolte, il était également un intellectuel et un combattant représentant les tribus», précise l'intervenant. Le décès de Cheikh El Mokrani le 5 mai 1871 a marqué un tournant dans l'histoire, mais son héritage a perduré. Il a été remplacé par



Boumezrag El Mokrani et Hadj Bouzid, avant que Boumezrag El Mokrani ne soit capturé le 20 janvier 1872 et

par la suite déporté en Nouvelle-Calédonie. Pour sa part, l'enseignant et chercheur Karim Menacer a évoqué la personnalité exceptionnelle du martyr M'hamed Bougara et son expérience à la tête de la Wilaya IV historique, précisant que le martyr «dirigeait une wilaya aux spécificités différentes des autres wilayas en raison de sa position géographique et du poids politique et militaire de la France, ce qui a rendu difficile la lutte des moudjahidine et la fourniture d'armes».

Le chercheur a également parlé de la relation du chahid avec ses compagnons d'armes, et sur sa volonté d'organiser la Wilaya IV historique sur tous les plans, ainsi que sa conviction quant à l'imminence de l'indépendance de l'Algérie, avant de tomber au champ d'honneur le 5 mai 1959, lors d'un accrochage avec l'armée d'occupation française. A cette occasion, le président de l'Association des oulémas musulmans algériens, Abdelmadjid Birem, a indiqué que cette rencontre «revêt plus d'une signification, à savoir que l'Algérie est riche en hauts faits et d'épopées qu'il faut exalter», mettant en avant «la maturité dont ont fait preuve les jeunes Algériens à cette époque-là, et leur sens de responsabilité, ainsi que leurs nobles valeurs à inculquer chez les générations montantes». Birem a également appelé à «saisir les opportunités pour s'inspirer de la riche histoire de l'Algérie, qui reflète notre identité et à partir de laquelle on puise nos valeurs, et tirer les enseignements des luttes et des hauts faits de nos aïeux». Au terme de la conférence, la moudjahida et ancienne ministre, Zhor Ounissi, ainsi que les enseignants intervenants ont été distingués.

■ Rostom Belgacem/APS

HADJ 2024

## Journée de formation au profit des guides religieux

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a présidé, hier à Alger, une journée de formation organisée par l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) au profit des guides religieux de la mission du hadj pour 2024. Dans son allocution à cette occasion, Belmehti a souligné que l'organisation de cette rencontre de formation s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre des directives des hautes autorités du pays pour un encadrement optimal de la saison du hadj 2024 et l'amélioration du service offert aux pèlerins afin qu'ils puissent accomplir leurs rites dans les meilleures conditions». Le ministre a exhorté les guides religieux de la mission du hadj à suivre les instructions qui leur ont été données, inscrites dans la feuille de route, en vue d'assurer, a-t-il dit, «le meilleur encadrement possible des pèlerins algériens, que ce soit à Médine ou à La Mecque». Il a estimé qu'ils

«sont chargés d'une mission nationale et doivent la remplir de la meilleure manière qui soit». Le ministre a, également, évoqué l'aspect relatif à l'édition de fatwas, soulignant qu'il était «impératif pour tous de se conformer au référent religieux national et de ne pas omettre d'écouter les préoccupations et les questions des pèlerins en vue de les orienter correctement», mettant en avant «l'importance du rôle joué par les guides femmes pendant la période du hadj, dont le nombre dépasse, cette année, les 20 guides femmes». A cet égard, le ministre a souligné «la disponibilité de 26 muftis à La Mecque, contre 12 à Médine», indiquant que «les guides, hommes et femmes, doivent consulter, le cas échéant, les cellules de fatwas qui accompagneront les pèlerins tout au long de leur séjour dans les lieux saints.»

Belmehti a insisté sur l'impératif pour les guides de se rapprocher des pèlerins et l'obli-

gation du port du gilet de la mission algérienne, affirmant que «tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour faciliter leur travail et leur permettre d'offrir le meilleur service possible aux pèlerins». Pour sa part, le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra, Salah Bouterfa, a souligné que la guidance était l'une des tâches essentielles de la mission nationale, étant donné que les guides religieux, hommes et femmes, sont ceux qui ont un contact direct avec les pèlerins, même avant de se rendre dans les lieux saints, à travers les cours et les formations qu'ils supervisent dans les différents centres de formation répartis sur l'ensemble du territoire national. Il a annoncé, par la même, la disponibilité d'un «Guide pratique du membre de la mission», lequel «clarifie tous les aspects organisationnels qui permettent une coordination efficace à différents niveaux».



EXERCICE DE SIMULATION D'UN SÉISME DE MAGNITUDE 6,8 À BOUIRA

# La Protection civile déploie les grands moyens



**PRÈS DE 4.000 éléments issus de 42 wilayas, des dizaines d'engins et d'ambulances, une base de vie, un poste de commandement avancé ultra équipé... la Protection civile a déployé, hier, les grands moyens à l'occasion de l'organisation d'un exercice de simulation d'un séisme (Seimex 2024) de magnitude 6,8 sur l'échelle de Richter dont l'épicentre est localisé à quelques kilomètres au sud-est de la commune d'Oued El-Bardi dans la wilaya de Bouira.**

**De notre envoyée spéciale :  
Samira Sidhoum**

L'objectif de cet exercice de simulation consiste à évaluer l'état et le degré de préparation des différentes équipes d'intervention représentant les détachements de renforts aux premières interventions (DRPI), la médecine des catastrophes, le groupement aérien et un détachement tunisien de recherche et de sauvetage (HUSAR) certifié aux normes de l'organisation onusienne Insarag. Ce déploiement d'envergure se justifie par le fait que le tremblement de terre a causé des pertes en vies humaines et des dégâts importants sur le tissu urbain, les infrastructures et les habitations dans quatre communes à savoir Oued El-Bardi, El-Hachimia, Sour El-Ghozlane et El-Asnam. Le bilan provisoire fait état de 39 morts, 105 blessés, 195 portés disparus, 3.326 sans-abri, 416 bâtisses détruites et 141 bâtiments fissurés. Cet événement a été supervisé par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, en compagnie du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourrelaf, du directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, et du directeur général de l'Office national de la Protection civile tunisienne, Abdessamad Ben Jeddou, en présence du wali de Bouira et des autorités locales. «Ce qui distingue cet exercice, c'est sa grande portée et sa dimension, ainsi que le nombre de participants, ce qui permet d'évaluer les

capacités de manière réaliste et précise. La variété des scénarios incluse dans l'exercice permet également de tester divers aspects opérationnels de la Protection civile, en plus de s'assurer sur l'efficacité des plateformes numériques qui ont été développées au niveau de ce dispositif qui s'inscrit dans la politique de numérisation menée par l'Etat», a précisé Merad.

Selon le ministre, cet exercice est aussi unique par la courte durée effectuée pour regrouper et réunir un nombre important de personnel et de matériel. D'ailleurs, les équipes présentes se caractérisent par une totale indépendance en termes de prise en charge (besoins alimentaires et énergétiques et hébergement). «Ces acquis contribueront inévitablement de manière significative au renforcement des capacités de la Protection civile algérienne et à élever le niveau de préparation à faire face aux différentes catastrophes auxquelles le pays peut être exposé», a précisé le ministre, annonçant la préparation de la 2<sup>e</sup> équipe de l'Insarag dans les wilayas de Bouira et de Médéa.

**UN FONCTIONNEMENT MINUTIEUX**

La communication joue un rôle important dans la gestion d'une catastrophe. Pour ce faire, le colonel Farouk Achour, inspecteur à la direction générale de la Protection civile, insiste auprès des directeurs de communication des diverses wilayas présents sur place comme Bejaïa, Bordj Bou-Arréridj, Sétif, M'sila, Djelfa et autres, sur la diffusion de l'information en temps réel pour tous les médias, et ce, à travers plusieurs outils et canaux de communication réunis pour faciliter cette tâche. Durant cette catastrophe, d'abord une base de vie et des opérations a été installée à la zone industrielle d'Oued El-

Bardi, ainsi que le poste de commandement pour diriger les opérations d'intervention à travers les communes touchées par le séisme. Ensuite, un plan, reposant sur une solide analyse des risques, est mis en place. Il reflète la nature des aléas ou des menaces, ainsi que les vulnérabilités et les capacités. Dans le cadre de la planification des scénarios, les éléments de la Protection civile envisagent la totalité des aléas possibles, puis tentent de donner la priorité à ceux qui correspondent le plus au profil de risque de la zone. Ensuite, les modules, dépêchés par la wilaya, inspectent leurs secteurs, font une estimation de l'intensité du séisme pour chaque zone endommagée et communiquent leurs observations au centre de commandement. Des équipes sont dispatchées par l'officier chargé de la coordination opérationnelle selon les besoins des zones sinistrées et effectuent des évaluations régulières. Les agents de la Protection civile sont dotés de téléphones cellulaires et des postes radio à grande portée au cas où les communications téléphoniques ne seraient pas opérationnelles.

Ensuite, toutes les stations des pompiers sont inspectées et des équipes sont envoyées pour faire une estimation sommaire de l'étendue des dégâts. Après cela, des agents de la Protection civile sont en attente de nouveaux éléments d'information. Des cartes géographiques sont affichées, des tableaux et des fiches d'inspection, de la grandeur d'un carnet de poche, sont systématiquement et continuellement remplis, des vidéoprojecteurs en data show, des explications directes avec le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourrelaf, pour faire le point sur l'évolution de la situation.

Aucun détail n'est laissé au hasard. Une concentration à toute épreuve est demandée pour mieux mener les opérations.

Les éléments de la Protection civile n'ont pas besoin de se parler, ils se comprennent. Ils font preuve d'un remarquable automatisme. Ils mutualisent leurs efforts en vue dans le sauvetage des vies humaines. Cette manœuvre a ainsi pour but de maintenir en permanence l'état de préalerte desdits détachements, de tester leur réactivité et de mettre leurs effectifs à l'épreuve du terrain, en matière d'organisation (campement, autonomie alimentaire, logistique et adaptation aux nouvelles techniques opérationnelles acquises lors des cycles de formation). Elle vise également à évaluer le temps de réponse des moyens opérationnels mobilisés, normaliser les techniques opérationnelles d'intervention, évaluer la coordination opérationnelle lors de l'activation des deux modes de gestion nationale et internationale ainsi que l'efficacité des nouvelles plateformes numériques de gestion et de coordination. La direction et l'encadrement technique de cet exercice sont assurés par des officiers supérieurs de la direction générale spécialisés dans le domaine de la gestion des catastrophes.

C'est, in fine, une occasion pour mettre en exergue les progrès réalisés par la Direction générale de la Protection civile dans le domaine de la gestion des catastrophes, notamment en matière de formation et d'acquisition de moyens opérationnels efficaces. Cette efficacité résulte de l'accompagnement et de l'engagement des pouvoirs publics à soutenir le développement des capacités de réponse de la Protection civile.

■ S. S.

PROTECTIONS CIVILES ALGÉRIENNE ET TUNISIENNE

## Merad insiste sur une coopération concrète

La coopération entre la Protection civile algérienne et celle de la Tunisie «doit être appliquée et menée davantage sur le terrain à travers des opérations et des exercices conjoints» notamment dans les zones frontalières, a déclaré hier à Bouira le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à Bouira où il a supervisé un exercice de simulation international de la Protection civile, Merad s'est réjoui de la participation d'une équipe de la Protection civile tunisienne à cet exercice, avant de souligner la nécessité d'œuvrer «à concrétiser davantage sur le terrain la coopération de la Protection civile des deux pays». «La présence de l'équipe tunisienne à cet exercice est une opportunité pour partager les expériences et développer

davantage la coopération notamment dans les zones frontalières des deux pays», a insisté Merad, qui a inspecté à Oued El-Bardi les unités et services de la Protection civile engagés dans cette manœuvre de simulation d'un fort séisme à Bouira. Merad a expliqué, en outre, que la coopération algéro-tunisienne dans ce domaine profite aux deux parties. «Nous pensons à une stratégie pouvant servir les intérêts de nos deux pays et qui doit être menée sur le terrain notamment dans les zones frontalières», a indiqué le ministre. Dans ce sillage, il a indiqué qu'un programme commun de lutte contre les feux de forêt est prévu cet été. A cette occasion, Merad a annoncé l'Algérie a acquis 5 Canadiens alors qu'un 6<sup>e</sup> en est cours d'acquisition.

■ S. S./APS



## TISSEMSILT

**Dynamiser le secteur touristique**

Le secteur du tourisme connaît une dynamique notable dans la wilaya de Tissemsilt, qui s'est traduite par divers projets en cours de réalisation, et dont la réception est prévue avant la fin de l'année 2024, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat de cette collectivité locale des Hauts-Plateaux. Mchaouek Khemissi a déclaré que ces projets, lancés au titre du programme complémentaire de l'année 2023 pour le développement du tourisme dans la wilaya, affichent des taux de réalisation variant d'une opération à une autre. Il précise que ces projets portent particulièrement sur l'aménagement de circuits touristiques dans nombre de communes, à l'instar de Bordj Emir Abdelkader, Theniet El Had, Sidi Boutouchent, Beni Chaïb, Sidi Slimane et Boucaïd, pour une enveloppe budgétaire évaluée à plus de 9 millions de dinars, faisant observer que le taux d'avancement des travaux de ces opérations est estimé, actuellement, à 35%. Le même responsable a ajouté que les opérations inscrites et lancées portent également sur la réalisation d'un village de l'artisanat dans la commune de Sidi Slimane pour une enveloppe budgétaire de 53 millions de dinars, indiquant que le projet «est totalement achevé», en attendant son entrée en exploitation, prochainement. La nomenclature des opérations initiées dans le même cadre concerne aussi la réhabilitation de la station thermale implantée dans la même commune pour une enveloppe financière de 52 millions de dinars, a fait savoir la même source, qui a indiqué que le taux d'avancement de cette opération est estimé à 20%. Un autre site thermal, à savoir Hammam Mentila, dans la commune de Melâab, a bénéficié d'une opération ciblant son aménagement, de même que celui situé à proximité du barrage de Koudiet Rosfa, qui fait l'objet d'une opération similaire, a indiqué le même responsable, qui a évalué l'enveloppe financière cumulée allouée à ces deux opérations à 135 millions de dinars, précisant que le taux d'avancement des travaux des deux projets est estimé présentement à 30%. Le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tissemsilt a, d'autre part, indiqué que le gel du projet de réhabilitation et d'aménagement de la zone d'expansion touristique de Sidi Bentamra, destinée à accueillir des projets inhérents au secteur, située dans la commune chef-lieu de wilaya, a été levé. Le même responsable a affirmé que ces projets sont appelés, dès leur entrée en exploitation, à offrir des aires de détente et de loisirs aux familles de Tissemsilt et à faire de cette collectivité locale un pôle touristique du pays.

## LIAISONS AUTOROUTIÈRES À ORAN

**Donner un cachet touristique au front de mer**

Le projet de la liaison d'évitement du port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest, dans sa première tranche, connaît un rythme satisfaisant en matière de réalisation et sera livré dans les délais fixés, à la fin du mois de juin prochain, a-t-on appris, récemment, auprès des services compétents de la wilaya. En effet, lors de sa dernière visite d'inspection du projet, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a indiqué que «les travaux, confiés à un groupement d'entreprises algéro-turques, avancent à un rythme satisfaisant avec le respect des délais impartis, fixés à fin juin prochain au plus tard», sachant que la première phase du projet s'étend sur une distance de 8 km. «Grâce à l'Etat, une décision a été prise pour réévaluer ce projet et d'accorder les crédits nécessaires, tout en réglant l'ensemble des problèmes techniques», a-t-il ajouté, à l'occasion d'une présentation sur le projet d'aménagement de la liaison autoroutière, affirmant que le taux d'avancement des travaux a dépassé les 95%.

«Il y aura une collaboration entre les entreprises chargées de la réalisation et les autorités locales pour réaliser les travaux d'aménagement de cette liaison autoroutière par des opérations d'embellissement et d'aménagement paysager, avec en prime



la réalisation d'espaces verts pour donner un cachet esthétique au Front de mer», a-t-il indiqué.

La première partie du projet comprend cinq ouvrages techniques, dont un tunnel à deux voies d'une longueur de 930 mètres, un autre d'une longueur de 580 mètres, un viaduc d'une longueur de 680 mètres, ainsi que la réalisation d'une autre liaison routière qui borde la mer.

## DÉVELOPPEMENT LOCAL À TIPASA

**Désenclavement et amélioration urbaine**

**UN PROJET DE RÉHABILITATION DES SECTIONS DÉGRADÉES DU CW 14, reliant la RN11 depuis le littoral de Gouraya, en passant par la commune d'Aghbal, à la frontière de la wilaya de Tipasa et d'Aïn Defla, sera inscrit au titre du programme 2025.**

La directrice locale des travaux publics, a indiqué, lors de la visite de travail effectuée cette fin de semaine par le wali de Tipasa, Abou Bakr Essedik Boucetta, aux dairas de Gouraya et Chercell pour l'installation de plusieurs chantiers entrant dans le cadre des programmes de désenclavement et de l'amélioration urbaine, que plusieurs projets de développement local sont inscrits dans la wilaya.

En effet, le projet de réhabilitation des sections dégradées du CW 14, longue de 18 km, sera doté d'une enveloppe financière de l'ordre de 150 millions de dinars.

Pour le wali de Tipasa, cette opération a été rendue possible grâce aux efforts déployés par les pouvoirs publics, particulièrement depuis ces dernières années qui visent le désenclavement de l'ensemble des régions de la wilaya, et ce, en renforçant et en étendant le maillage routier. C'est dans cette perspective que le wali s'est rendu au Douar Chehafa, un village situé dans la commune montagnaise d'Aghbal.

Sur place, il a donné le coup d'envoi d'un projet d'aménagement et de revêtement des accès menant au village en question, des tronçons qui totalisent un linéaire de 1.600 mètres. Cette opération de désenclavement, qui consiste notamment en des travaux de terrassement, d'assainissement, de soutènement et de corps de chaussée, vient en parallèle de la réhabilitation du chemin vicinal reliant le douar Chehafa au CW 14. Plus à l'est de cet endroit, à M'haba plus précisément, un village situé sur les hauteurs de la commune de



Gouraya, le wali a installé un chantier d'aménagement d'une route sur 3 km. Celle-ci permettra une jonction directe de la RN11 vers M'haba en passant par le douar Irouanou. Une fois les travaux achevés, les usagers de la route auront toute latitude d'emprunter cette voie ou celle passant par le village Bernous pour aboutir à M'haba tout en poursuivant la route jusqu'à Bouhriz et Aïn Defla par le CW 14.

Durant la même visite, le wali s'est rendu au chef-lieu de commune de Gouraya pour donner le coup d'envoi à un programme d'amélioration urbaine d'une dotation dépassant les 22 milliards de centimes. C'est un premier lot d'actions qui sera renforcé par un autre programme de 11 milliards de centimes. Ce dernier comporte des

actions touchant plusieurs secteurs, à l'instar des secteurs de l'urbanisme, l'hydraulique, les travaux publics et l'énergie. Le même type de projet a été lancé également au niveau de la cité Abdi, l'un des plus anciens quartiers de la ville de Chercell.

Selon le wali de Tipasa, le programme d'amélioration urbaine touchera toutes les zones de la wilaya, dont de nombreuses actions ont été déjà entamées. Par ailleurs, dans chacun des sites visités, Abou Bakr Essedik Boucetta a instruit les entreprises en charge de réalisation des projets de s'astreindre obligatoirement aux clauses contractuelles, notamment en ce qui concerne les délais et la qualité des travaux.

■ Amirouche Lebbal

## TOUGGOURT

**Plus de 1.100 ha pour l'investissement agricole**

Une superficie globale de 1.192 hectares a été consacrée, dans la wilaya de Tougourt, à l'investissement agricole par la voie de concession, a-t-on appris auprès des services de l'Office national des terres agricoles (Onta) de la wilaya. Cette superficie est répartie sur cinq nouveaux périmètres agricoles retenus dans le cadre du 3<sup>e</sup> portefeuille foncier avalisés par l'Onta à Tougourt, dont quatre périmètres totalisant une superficie de 632 ha dans la commune de Blidet Amor et un autre de 560 ha situé au niveau de la localité de Berahmoune relevant de la commune de Taïbet, a précisé le directeur de l'antenne locale de l'office, Abid Okba.

A cet effet, une plateforme numérique a été ouverte par l'Onta pour permettre aux investisseurs de s'inscrire et de déposer leurs demandes afin de bénéficier de ce portefeuille foncier, à condition que le candidat, en plus

des capacités financières suffisantes, dispose d'un plan d'investissement et d'un calendrier ainsi que des qualifications professionnelles nécessaires pour l'investissement agricole, a ajouté le même responsable. Cette démarche, a-t-il poursuivi, intervient en application de la feuille de route visant à encourager l'investissement agricole dans les régions sahariennes, à travers l'intensification des cultures stratégiques notamment.

Les actions d'extension des surfaces agricoles, surtout celles dédiées à la céréaliculture, constituent l'un des plus importants défis à relever pour atteindre la sécurité alimentaire, a souligné Okba.

Parmi les grands investissements dans la wilaya, figure le périmètre agricole de Guedachi (10.000 ha) consacré aux filières stratégiques destinées à répondre aux besoins de l'industrie de transformation agroalimentaire.

## EXPLOITATION DU GISEMENT DE GARA-DJEBILET (TINDOUF)

**Session de formation pour 21 jeunes**

Une session de formation de 21 jeunes de la wilaya de Tindouf pour l'exploitation du gisement de Gara-Djebilet sera lancée dans la wilaya de Tindouf à l'initiative de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem) a-t-on appris auprès de la direction locale de l'énergie et des mines (DEM). Cette opération de formation profitant à d'autres contingents s'inscrit dans le cadre des efforts de préparation en cours pour le lancement du projet de réalisation de l'unité de traitement du minerai de fer extrait du gisement de Gara-Djebilet entre l'entreprise nationale de fer et de l'acier (Feraal) et la société chinoise «SinoSteel», a expliqué le DEM, Mustapha Benabdelkader. Pour ce faire, le même responsable a fait état de la signature, entre la Sonarem et l'Institut de formation spécialisée de Tindouf, d'une convention portant formation et qualification des futures capacités ouvrières des projets miniers, avant d'ajouter que la valorisation du projet du minerai de Tindouf ouvrira de larges perspectives aux jeunes de la région qui auront à suivre des formations au niveau de l'institut à la faveur d'un programme théorique approprié appuyé de pratique au niveau des gisements miniers du pays relevant de la Sonarem.

Le même responsable a indiqué que ces sessions de formation permettront aux jeunes d'acquiescer des expériences nécessaires requises et d'une main-d'œuvre qualifiée pour l'exploitation des unités minières.



## SAHARA OCCIDENTAL

## Ghali réaffirme la poursuite de la lutte jusqu'à la liberté

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a affirmé, samedi dernier, depuis le camp de réfugiés sahraouis à Ousserd, que son pays «continuera la lutte et engagera des négociations jusqu'à ce que la liberté soit réalisée et que le respect des frontières de la République sahraouie soit imposé».**

Lors de la clôture du Festival mondial du cinéma dans le Sahara occidental «Vues du désert», le président sahraoui a tenu une conférence de presse avec les médias internationaux présents, où il a déclaré : «Nous sommes maintenant en guerre et nous continuerons la lutte. Nous ne mordrons pas à l'hameçon une fois de plus et nous négocierons jusqu'à ce que nous obtenions la liberté et imposions le respect des frontières de la République sahraouie, membre fondateur de l'Union africaine».

Concernant le Maroc et sa violation continue des droits des Sahraouis, le président Ghali a précisé que «le Maroc essaie toujours d'imposer des agendas et des conditions, mais cette ère est révolue et nous n'accepterons pas cela», ajoutant : «En tant que front populaire et République, et en fonction du plan de responsabilité et des contributions de la communauté internationale, nous sommes prêts à mettre fin au conflit et à entamer des négociations sans conditions préalables en appliquant la légitimité internationale et en permettant au peuple de re-

trouver ses droits, car il s'agit de mettre fin à la colonisation».

A la question de savoir si la position espagnole a réellement changé, ainsi que celle de certains pays européens concernant la question sahraouie, il a déclaré : «Il y a eu une réticence au cours des dernières années au sein du Parlement européen qui n'a pas changé, ce qui est regrettable, et il est apparu avec le temps qu'il y a eu des pots-de-vin où le régime marocain est impliqué dans la corruption de parlementaires européens pour influencer leurs positions». Il a ajouté dans ce contexte que «nous, en tant qu'Africains, pensions que l'Europe incarnait la loi, la justice et les valeurs, mais avec le temps, nous avons découvert que l'homme est soumis à des positions de faiblesse et nous avons découvert que même le Parlement espagnol et les partis espagnols n'ont pas pu découvrir la véritable raison du changement d'une position unanime qui a duré environ 40 ans à un changement dans le sens opposé, donc il y a beaucoup de spéculations sur la raison, mais nous n'avons pas de preuve solide». Dans ce cadre, il a ajouté qu'«avec le changement de



position, nous avons gelé nos relations officielles avec le gouvernement espagnol et elles attendent toujours une remise en question de la position, mais cela ne signifie pas geler les relations avec la société espagnole et le mouvement de solidarité, car il existe des relations solides et nous espérons qu'elles auront un impact complet pour ramener le chef du gouver-

nement à la raison». Concernant l'envoyé spécial des Nations unies, Staffan de Mistura, le président Ghali a déclaré : «Il est impossible d'évaluer son travail accompli jusqu'à présent car c'est le début du voyage, mais nous espérons qu'il tirera des leçons de ses expériences antérieures et connaîtra ses erreurs et ses succès».

## AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

## Grève générale dans la province de Tulkarm

Une grève générale a été observée, hier dans la province de Tulkarm en deuil pour les martyrs de Deir al-Ghassoun, tombés samedi dernier, suite à l'agression de l'occupation sioniste contre la ville, selon l'agence de presse palestinienne Wafa. La grève, à laquelle ont appelé les forces nationales palestiniennes dans la province, a touché tous les secteurs de vie dans les villages, les villes, les banlieues et les camps de réfugiés de Tulkarm, avec la fermeture des magasins ainsi que des institutions publiques et privées.

La veille, samedi, l'annonce du martyr de cinq jeunes Palestiniens a été faite après le siège pendant plus de 13 heures d'une grande force de l'armée d'occupation sioniste de la maison de la famille Badran dans le quartier est de Deir al-Ghassoun.



Cela a été accompagné de tirs intenses et de bombardements d'obus «Anirja», suivis de la destruction totale de la maison par des bulldozers lourds. L'Administration générale des affaires civiles et le ministère de la Santé ont

été informés des noms de quatre martyrs détenus par les forces d'occupation sionistes : l'un d'eux est originaire de la banlieue de Shweikeh, deux autres de la ville de Tulkarm et le quatrième de Deir al-Ghassoun.

En même temps, les équipes de secours ont récupéré le corps d'un cinquième martyr des décombres de la maison ciblée et l'ont transporté à l'hôpital gouvernemental Martyr Thabit Thabit, sans connaître son identité à ce jour, en raison des dommages considérables subis par son corps. Cela intervient alors qu'au moins 25 Palestiniens, dont une fille, des enfants et des ex-prisonniers, ont été arrêtés dans la nuit de samedi dernier à hier par l'armée d'occupation sioniste en Cisjordanie occupée, portant le nombre total des détenus à 8.575, depuis le 7 octobre dernier. La Commission des affaires des prisonniers et des ex-prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens ont indiqué, dans un communiqué publié hier, que les forces d'occupation ont arrêté ces dernières 24 heures au moins 25 Pa-

lestiniens en Cisjordanie occupée, parmi lesquels une fille, des enfants et des ex-prisonniers.

La plupart des arrestations, selon le texte, se sont concentrées dans les gouvernorats de Naplouse, Ramallah, El Khalil, Jénine, Ariha, Qalqilia, El Qods et Tulkarm. Le bilan des arrestations comprend ceux qui ont été arrêtés à leurs domiciles, aux postes de contrôle militaires, ceux qui ont été contraints de se rendre sous la pression, et ceux qui ont été retenus en otage, selon la même source. En plus des arrestations, l'occupation sioniste poursuivait son génocide contre les Palestiniens, outre les disparitions forcées des détenus de Ghaza, au 212<sup>e</sup> jour des agressions menées par les forces sionistes à Ghaza et en Cisjordanie occupée, depuis le 7 octobre 2023.

## UNRWA

## Les enfants souffrent d'un niveau de stress dévastateur

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a mis en garde contre les conséquences psychologiques que subissent les enfants de la bande de Ghaza, en raison de l'agression sioniste en cours.

«Les enfants de Ghaza souffrent d'un niveau de stress dévastateur», a déclaré l'agence onusienne dans un communiqué sur la plateforme X. Et d'ajouter : «L'équipe de l'UNRWA travaille avec les enfants et les adolescents pour atténuer

l'impact des horreurs de la guerre». «Nos conseillers leurs offrent espoir et reconfort», a affirmé l'agence, soulignant ce qui suit : «Nous devons protéger leur présent et leur avenir». «Cessez-le-feu maintenant», a réitéré l'UNRWA.

## Des prisonniers malades victimes de torture

Le Comité des affaires des prisonniers et des anciens détenus palestiniens a déclaré que les prisonniers malades dans les prisons de l'occupation sioniste subissent des «crimes médicaux, des tortures et des punitions» à l'hôpital de la prison de Ramla. Selon ledit comité, les prisonniers malades et blessés à l'hôpital de la prison de Ramla sont victimes de «crimes médicaux, de torture, de violations et de punitions, et n'ont d'autre choix que d'attendre la miséricorde du Ciel, soit ils survivent par le destin, soit ils seront inscrits sur la liste des victimes et des crimes de cette occupation». Basé sur les visites effectuées par ses avocats à la prison jeudi dernier, le Comité a noté que «les gardiens exploitent les maladies et les blessures des détenus pour les placer dans un environnement quotidien dangereux et complexe, où il y a une menace réelle pour leur survie». Il a souligné «la surveillance constante des prisonniers malades et leur restriction lors de leurs déplacements pour rencontrer un avocat ou une visite, sans se soucier de leur intimité médicale, ce qui les a poussés à décider de ne pas sortir pour rencontrer un avocat ou recevoir un traitement». Le Comité a révélé qu'une «décision de l'administration pénitentiaire de suspendre le traitement médical des blessés» a été prise. Il a également noté que «la grande majorité des prisonniers malades dans ce qu'on appelle l'hôpital de la prison de Ramla sont originaires de la bande de Gaza, arrêtés et victimes de tirs et de torture par les soldats de l'occupation». Le Comité a publié les noms de 18 prisonniers malades se trouvant à l'hôpital de la prison de Ramla, indiquant qu'il y a d'autres malades «détenus dans des cellules spéciales pour lesquelles aucune information n'est disponible».

Plusieurs martyrs et blessés au 212<sup>e</sup> jour de l'attaque

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés hier, dans de nouveaux bombardements de l'entité sioniste ayant visé diverses zones de la bande Ghaza, au 211<sup>e</sup> jour de l'agression contre l'enclave palestinienne, a rapporté l'agence de presse Wafa. Un certain nombre de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lors du bombardement par l'occupant sioniste de la ville de Rafah, de la zone d'Al-Zawaida, des camps d'Al-Maghazi et d'Al-Bureij, Deir Al-Balah et le quartier d'Al-Zaytoun, précise Wafa. Les forces d'occupation sionistes ont lancé deux frappes aériennes sur le quartier d'Al-Salam, à l'est de la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza et ont ciblé une maison d'une même famille, ajoute la même source, relevant que l'attaque a fait plusieurs morts et blessés parmi les civils. Une précédente frappe aérienne avait visé une maison dans le même quartier, faisant trois blessés. L'aviation sioniste a également lancé un missile sur la ville d'Al-Zawaida et une frappe similaire a visé des terres agricoles au nord du camp

de réfugiés d'Al-Maghazi, dans le centre de l'enclave palestinienne. L'occupant sioniste a, en outre, lancé deux missiles sur un site dans le quartier de Jeneina, à l'est de Rafah, au sud de la bande Ghaza, tandis que des avions de combat ont visé des camps de réfugiés de Bureij et d'Al-Maghazi ainsi que la ville de Deir al-Balah, au centre de l'enclave palestinienne. Par ailleurs, l'aviation sioniste a pris pour cible une maison à proximité de la mosquée Al-Falah, dans le quartier d'Al-Salam, à l'est de Rafah, faisant plusieurs martyrs et blessés.

Samedi dernier au soir, des avions de combat de l'entité sioniste avaient ciblé la zone de Wadi al-Arayes, à l'est du quartier de Zaytoun, à l'est de la ville de Ghaza, où une mère et ses deux enfants sont tombés en martyrs et leur père blessé. L'aviation sioniste avait également bombardé un bâtiment résidentiel dans la zone d'Ard al-Moufti, au nord du camp de réfugiés de Nusseirat, dans le centre de Ghaza, ainsi qu'une maison au nord du camp de Nusseirat, faisant plusieurs blessés.

## LUNETTES DE VUE ET LENTILLES DE CONTACT

## Entre nécessité et tendance

**DANS LE MONDE DE L'OPTIQUE, les lunettes de vue et les lentilles de contact sont deux solutions incontournables pour corriger les problèmes de vision. Pour les myopes, astigmates, hypermétropes ou presbytes, ces dispositifs offrent des moyens efficaces et pratiques pour améliorer l'acuité visuelle.**

**P**rescrites par l'ophtalmologue, les lunettes de vue sont devenues indispensables pour toute personne souffrant de problèmes de vision, offrant de la sorte une correction visuelle précise. De même qu'elles constituent également un accessoire à la fois commode et tendance. Elles sont disponibles dans différents styles, formes et couleurs et s'adaptent à tous les goûts et pour toutes les occasions. Outre leur aspect esthétique, les lunettes de vue sont également faciles à entretenir et à utiliser. Elles ne nécessitent pas de manipulation délicate comme les lentilles de contact et peuvent être portées immédiatement sans période d'adaptation. Cependant, les lunettes de vue possèdent leurs propres inconvénients. Elles sont parfois encombrantes, surtout lors des activités sportives ou autres. De plus, certaines personnes trouvent que les lunettes limitent leur champ de vision périphérique dans certaines situations.

Pour ce qui est des lentilles de contact, celles-ci offrent une correction visuelle et une alternative adaptée aux lunettes de vue sans compromettre le volet esthétique. Conçues selon la courbure de l'œil, les lentilles de contact fournissent une vision claire et nette sans aucune obstruction visuelle. Elles sont très prisées notamment par les personnes actives ou celles qui cherchent une correction visuelle discrète. En plus de leur aspect esthétique, les lentilles de contact offrent plus de liberté dans les mouvements. Elles ne limitent pas le champ de vision périphérique et ne

sont pas affectées par les conditions météorologiques. De plus, les lentilles de contact sont idéales pour les activités sportives et de loisirs, car elles ne risquent pas de glisser ou de se briser comme les lunettes. Cependant, l'utilisation des lentilles de contact nécessite un entretien régulier. Il est essentiel de les nettoyer et de les entretenir correctement pour éviter les infections oculaires et les complications. De plus, certaines personnes peuvent éprouver une gêne initiale lorsqu'elles portent des lentilles de contact en période d'adaptation. Opter pour les lunettes de vue ou les lentilles de contact dépend au fait du besoin visuel spécifique.

**UNE MEILLEURE VISION**

«Les lunettes de vue offrent praticité et protection, alors que les lentilles permettent discrétion et liberté visuelle, mais avec un entretien plus rigoureux.» C'est ce que confirme Souhila, médecin en ophtalmologie. Elle explique que les lentilles de contact diffèrent de la paire de lunettes. Selon elle, «les lentilles de contact se portent directement et corrigent mieux, mais nécessitent une hygiène irréprochable, alors que les lunettes de vue sont beaucoup plus pratiques et ne demandent pas d'entretien, vu l'existence d'une certaine distance entre l'œil et le verre». Et de poursuivre : «Ces dernières années, les lentilles de contact sont très sollicitées par beaucoup de personnes, particulièrement les jeunes filles et garçons, de même que les adultes en raison de leur effet naturel, ainsi qu'une vision plus claire». Dans ce cadre, notre interlocutrice indique qu'en Algérie, il existe trois unités



de fabrication de lentilles de contact : Oran, Tiaret et Bordj Bou Arréridj. Pour ce qui est du verre à lunettes, il existe des laboratoires de surfacage notamment dans les wilayas de Bouira et Bordj Bou Arréridj. «Le surfacage est l'ensemble des opérations de façonnage du verre optique, à partir d'un produit semi-fini qui peut être unifocal, multifocal ou progressif», a-t-elle expliqué. Cela étant dit, la spécialiste s'insurge contre le marché parallèle qui porte non seulement préjudice à la santé du consommateur mais aussi à celle de l'économie nationale. Dans ce contexte, elle explique que le port de lunettes de vue ou de soleil contrefaites, ainsi que des lentilles esthétiques bas de gamme engendrent des risques dangereux pour les yeux. «Cela provoque des inflammations ou encore des vieillissements accélérés des organes visuels, des lésions oculaires, kératite, conjonctivite et autres», dit-elle. «Une paire de lunettes ou des lentilles contrefaites peuvent provoquer une cécité temporaire et parfois durable, en plus du

risque de développer une cataracte à un âge précoce», a-t-elle ajouté. Chakib, opticien, spécialisé dans le traitement des verres à lunettes et des lentilles de contact à Alger, déclare qu'il propose «des produits de marque, à l'exemple de lentilles Cornelia fabriquées à Oran, et d'autres importées». «Pour le prix, il oscille entre 6.000 et 10.000 DA la paire, selon les cas, c'est-à-dire vue ou correction». L'opticien évoque plusieurs sortes de lentilles, celles portées occasionnellement, et celles portées en permanence.

Selon lui, la gent féminine est plus portée sur les lentilles pour des raisons esthétiques. Concernant les lunettes, il explique que tout se joue sur les verres (anti-reflet, anti-lumière bleue en transition et des verres à double foyer). «De même que les verres importés d'Europe et ceux fabriqués au niveau de l'unité à Oued Smar», dit-il. Quant au prix de ces verres, il varie entre 1.500 et 20.000 DA. Rencontrée chez un ophtalmologue, M<sup>lle</sup> Hana se dit satisfaite de porter des lentilles de contact depuis

presque 10 ans. «Je vois plus clair et personne ne se doute de mon problème oculaire», confie-t-elle. Pour sa part, Neïla, étudiante en chimie à l'USTHB, porte des lunettes de vue depuis 3 ans. «C'est devenu plus qu'un accessoire, ils font partie de mon look», dit-elle. Elle préconise l'achat de lunettes chez les opticiens professionnels afin d'assurer une protection optimale et sûre de ses yeux. De son côté, Nassim, étudiant en droit à la Faculté d'Alger, ne cache pas sa préférence pour l'acquisition de lunettes de soleil de marque.

«La marque de mes lunettes est très connue. C'est toujours un plaisir de porter des accessoires de qualité», a-t-il précisé. Si les lunettes de vue ont de tout temps constitué une nécessité pour la vue, les lentilles de contact sont devenues, grâce au développement technologique, non seulement un concurrent potentiel et une alternative conseillée par les médecins, notamment pour plus de liberté visuelle et surtout esthétique.

■ Hamai Kenza

## SALON PROFESSIONNEL DE L'OPTIQUE À CONSTANTINE

## S'imprégner des dernières nouveautés

Un Salon professionnel de l'optique et de la lunetterie a été ouvert ce week-end à Constantine avec la participation d'une quarantaine d'exposants venus des quatre coins du pays. La manifestation qui s'est achevée samedi dernier avait pour objectif de «réunir le maximum de professionnels de l'optique et de la lunetterie pour discuter et échanger les informations concernant l'évolution de ce domaine en Algérie et les perspectives de développement en la matière», avait indiqué Rachid Hesses, directeur général de RH International Communi-

cation», organisatrice du salon. Selon le même responsable, ce salon se veut «un espace de communication entre professionnels qui mettront en avant leurs produits de pointe et pourront également exprimer leurs différents besoins dans le domaine de l'ophtalmologie notamment». Le salon, qui a drainé un public nombreux à la recherche de nouveautés dans le domaine, a constitué également une occasion pour exposer les dernières technologies et techniques réalisées en matière de l'optique et de la lunetterie, a ajouté Hesses qui a mis l'accent sur l'importance

de ce genre d'événements dans l'encouragement de l'innovation en la matière et le développement de ce marché de plus en plus prisé en Algérie. Des fabricants de verre optique et lentilles, des distributeurs de matériels et équipements médicaux et optopol, des représentants de marques internationales de verres optiques et de lentilles ainsi que des fabricants de nettoyeurs de verres ont pris part à cet événement qui a connu une grande affluence du public et attiré une importante foule à son premier jour dont des visiteurs professionnels comme les opthal-

mologues et les optométristes, entre autres. Selon Hesses, les visiteurs de ce salon, qui s'inscrivent dans le cadre des efforts nationaux visant à mettre en place un réseau solide de l'optique et de la lunetterie, avaient eu droit à des tests professionnels sur les verres de leurs lunettes et à des examens de vue. Le Salon professionnel de l'optique et de la lunetterie, qui a ouvert ses portes jeudi dernier à Constantine, intervient dans le cadre du Salon international de l'optique et de la lunetterie (SIOL) dont la 18<sup>e</sup> édition sera organisée prochainement à Alger.

## TRAFIC DE PSYCHOTROPES

## Démantèlement d'un réseau activant dans plusieurs wilayas

Un réseau criminel organisé, spécialisé dans le trafic de psychotropes vient d'être démantelé par la brigade d'investigation et d'intervention (BRI) relevant de la sûreté de wilaya. En tout, sept suspects appartenant au réseau criminel en question ont été arrêtés au cours de cette opération qualitative. En effet, la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tipasa a révélé que le réseau étend ses tentacules sur plusieurs régions du pays. «L'organisation criminelle active à travers plusieurs wilayas du sud et du nord du pays et s'étend aux frontières sud-est», précise la même source. L'enquête a été diligentée suite à l'exploitation de renseignements faisant état de

préparatifs dirigés par des membres de ce réseau de trafiquants dans le but d'acheminer une quantité de produits à effet hallucinogène vers le territoire de la wilaya de Tipasa pour les stocker sur place et partant les revendre illégalement.

Sur la base des informations collectées par les enquêteurs en charge de l'affaire et en coordination avec le parquet spécialisé, des investigations techniques et opérationnelles ont été entreprises. Celles-ci ont permis de pister les déplacements des criminels et localiser en temps réel leur trajet. Mieux encore, les éléments de la BRI de Tipasa ont réussi pour ainsi dire à mettre la lumière sur le mode opératoire

des trafiquants qui se sont scindés en deux groupes distincts. Le premier groupe est, en effet, chargé de l'approvisionnement et du transport de la drogue, tandis que leurs acolytes formant le deuxième groupe prennent le relais pour stocker et revendre les psychotropes.

L'enquête a été couronnée par l'arrestation de sept criminels dont trois femmes, la saisie de 2.940 capsules de psychotropes provenant de l'étranger ainsi que la récupération d'un somme de 53.000 DA. Les suspects impliqués dans cette affaire ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal compétent.

■ Amirouche L.

## DES SPÉCIALISTES EN RHUMATOLOGIE SE CONCERTENT

## Être au diapason des techniques de pointe

Des spécialistes en rhumatologie ont plaidé, samedi dernier à Alger, pour une «formation continue et adéquate» des praticiens pour une prise en charge optimale des malades et être au diapason des dernières techniques. Lors de la 2<sup>e</sup> Journée d'imagerie musculosquelettique et de rhumatologie interventionnelle, organisée par le service de rhumatologie conjointement avec le service de radiologie du CHU Béni Messous, les participants ont insisté sur la formation d'un nombre important de spécialistes pour couvrir toutes les régions du pays. Le P<sup>r</sup> Salima Lefkir, rhumatologue au CHU de Béni Messous, a souligné à cet égard l'importance de «donner la priorité à une formation adéquate» pour être au diapason des dernières techniques, plaidant pour l'augmentation du nombre des rhumatologues. Pour sa part, le P<sup>r</sup> Bilal Bengana, maître de conférence en rhuma-

tologie et chef du service intérimaire de rhumatologie au CHU Béni Messous, a indiqué que «le rhumatologue doit s'adapter impérativement» aux nouvelles techniques permettant un diagnostic précoce des maladies liées à la rhumatologie.

La spécialiste en radiologie et résidente au CHU de Béni Messous, le D<sup>r</sup> Meriem Djergoni, a relevé la nécessité pour les rhumatologues et les radiologues de travailler en collaboration étroite, ajoutant que l'échographie prend de plus en plus de place dans la rhumatologie, ce qui nécessite une complémentarité entre les deux spécialités. Plusieurs communications étaient inscrites au programme de cette rencontre dont «la ponction aspiration sous échographie et calcification de l'épaule», «la place du PRP en rhumatologie», «infiltrations articulaires aux corticoïdes» et «suivi échographique de la maladie goutteuse».

## FESTIVAL NATIONAL DE LA CRÉATION FÉMININE

# Lumière sur le rôle de la femme dans la préservation du patrimoine

**DES CONCEPTEURS DE COSTUMES, créateurs et artisans spécialisés dans les métiers liés à l'habillement, aux bijoux et aux parures, issus de plusieurs régions du pays, prendront part au 9<sup>e</sup> Festival national de la création féminine, prévu du 9 au 17 mai au palais de la Culture Moufdi-Zakaria, ont indiqué hier à Alger les organisateurs.**

L'événement est organisé par le ministère de la Culture et des Arts, sous le thème «Costumes et parures, patrimoine culturel à travers l'histoire». A cet effet, le commissaire du Festival, Sid-Ali Benmerabet, a animé à la bibliothèque du Palais de la culture une conférence de presse, lors de laquelle il a expliqué l'importance de la manifestation, ainsi que les principales activités prévues à cette occasion. Pour Benmerabet, «le Festival se donne comme principal objectif de mettre la lumière sur le savoir-faire et les différents domaines de créativité qui mettent en avant notre patrimoine et notre identité, tout en reflétant la vision nouvelle et contemporaine des artistes algériens». Symboliquement, ajoute Benmerabet, «le Festival souligne l'importance et le rôle de la femme dans la préservation de l'identité, du patrimoine et la transmission des savoir-faire».

Au programme du Festival, une exposition académique sur le costume, qui plongera le visiteur dans l'histoire de l'habit algérien



à travers les âges et les régions, tout en mettant en valeur les accessoires qui l'accompagnent. Un espace des créateurs sera réservé aux grandes maisons de couture nationales qui exposeront leurs créations empreintes d'une touche de modernité et de contemporanéité. Il y aura également des ateliers vivants où le visiteur aura le loisir de voir les artistes et artisans à l'œuvre pour la confection de bijoux, de broderies et autres métiers d'artisanat. S'y ajoutent des expositions de produits finis d'artisans et d'artistes dans divers domaines,

tels que la bijouterie, la confection et autres.

Conscients de l'importance de la formation dans la transmission et la préservation des arts et des techniques, les organisateurs ont invité des écoles des quatre coins du pays, qui présenteront leur travail et expliqueront les différentes formations qu'elles dispensent. Des musées nationaux seront également conviés au Festival pour y exposer leurs collections vestimentaires, de bijoux et d'accessoires. Dans le but de donner une visibilité au patrimoine, la numérisation et le

recours aux moyens technologiques sont des canaux les plus efficaces. A cet effet, le Festival mettra en avant les start-up qui défendent le patrimoine en lui donnant une visibilité à l'étranger. Un travail sera lancé, avec ces start-up, qui consiste à créer une base de données et un label nommé «BeDjazairi».

En marge des expositions et des ateliers de confection, le Festival verra l'organisation de 4 masterclass à Dar Abdellatif, en partenariat avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel. Il s'agira de broderies d'art, de dessins et de croquis, de création de bijoux et de design thinking.

Des conférences et rencontres seront, par ailleurs, animées par des experts de différents éléments de création artisanale. Enfin, les organisateurs de ce Festival ont annoncé l'élaboration d'une première ébauche d'un ouvrage sur les tenues et parures, en collaboration avec des experts, des musées et centres de recherche. Des étudiants des beaux-arts seront chargés de l'illustration de cet ouvrage.

■ Hakim Metref

## EXPOSITION PHOTO À DAR KHEDAOUJ EL AMIA À LA CASBAH D'ALGER Les trésors culturels du pays à l'honneur

Dans La Basse Casbah d'Alger, le Musée national des arts et traditions populaires à Dar Khe-daoudj El Amia, s'anime à l'occasion du Mois du patrimoine qui se tient jusqu'au 18 mai prochain. Une exposition de photos réalisée par deux artistes, Rady Ghania et Farida Frey, ainsi que des ateliers pédagogiques, organisés en collaboration avec l'association Mousqd'Art. L'expo photo met en lumière le riche patrimoine culturel algérien à travers des clichés saisissants mettant en avant les traditions et savoir-faire ancestraux.

Des paysages époustouflants aux scènes de vie quotidienne, en passant par les portraits d'artisans et les détails des objets artisanaux, cette exposition offre un voyage immersif dans l'âme de notre culture. Les deux photographes relatent ainsi un récit visuel captivant de la richesse et la diversité culturelle du pays. Que ce soit les nuances bleutées de La Casbah d'Alger, les couleurs vibrantes des tapis amazighs ou les gestes précis d'un potier façonnant l'argile, les photographies exposées capturent l'essence même de notre belle nation. Elles invitent le visiteur à s'évader, à se laisser transporter par la beauté et la profondeur de ce pays millénaire. Parallèlement à l'exposition, des ateliers pédagogiques, animés par lesdites artistes au profit d'enfants de tous âges, leur offrent un espace de découverte et de création où les petits apprennent en s'amusant.

Tissage, poterie, broderie, musique traditionnelle sont mis en avant par des tableaux à colorier. Jusqu'au 11 mai prochain, cette manifestation offre une occasion unique pour découvrir la richesse et la diversité de la culture algérienne, s'initier aux savoir-faire ancestraux et partager des moments inoubliables en famille.

Un rendez-vous à ne pas manquer, selon les nombreux visiteurs, surtout pour ceux qui souhaitent immerger dans l'âme de l'Algérie et sensibiliser les jeunes générations sur l'importance de leur héritage culturel.

■ Walid Souahi

## 5<sup>e</sup> SALON NATIONAL DU LIVRE À BATNA

# De la lecture à profusion

De notre envoyée spéciale :  
Samira Belabed

Depuis le 27 avril et ce jusqu'au 11 mai, se tient à Batna, le Salon national du livre, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts par Lasfar Expo. Quelques maisons d'édition exposent des œuvres dans cette cinquième édition placée sous le thème «Un livre dans chaque maison». Il faut dire que parmi les défis de cet événement, augmenter le taux du lectorat qui est en recul et régler les problèmes liés à l'édition et à la distribution. Néanmoins, les espaces du salon sont très fréquentés, notamment samedi dernier où de nombreux visiteurs ont sillonné les stands du salon. «Peu de personnes achètent des livres et cela n'est pas dû nécessairement à la question des prix», regrette Berkane, président de l'association culturelle locale Echourouk. Au niveau du stand des Editions Kotama, Abdeslam Kribeche, le responsable de la mai-



son d'édition, évoque la question de la baisse, depuis 2013-2014, des budgets alloués aux organismes publics (universités, centres de recherche et bibliothèques communales) pour l'achat de livres. Selon lui, «la demande concerne surtout le livre utile. C'est-à-dire les livres sur la mécanique, la comptabilité, le droit et la géométrie. Pour lui, cette restriction a conduit à l'asphyxie du monde de l'édition.

Ainsi, lui ne se contente plus de l'importation qui était la vocation initiale de Kotama. Responsable des Editions Dar El Ihsan, Mohamed Ben Abdallah abonde dans le même sens. Cet ancien diplômé en sciences économiques de l'Université de Batna avait ouvert une librairie en 1992 avant de s'engager depuis 2018 dans l'édition. Lui aussi met l'accent sur le recul du lectorat. «C'est un faux prétexte

pour ne pas acheter de livres qui se vendent entre 300 et 500 DA, alors qu'ils dépensent beaucoup pour tout le reste», ajoute-t-il. Concernant les ouvrages publiés par sa maison d'édition, une bonne partie traite de la guerre de Libération dans les Aurès et du patrimoine culturel dont la région regorge. «Les Banou Hillal et les Zirides au X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles de Mourad Bouchekioua en français est exposé près d'un ouvrage en arabe sur «L'histoire et le patrimoine de Ghassira», une localité située au cœur des Aurès» indique-t-il «Nous publions aussi des recueils de poésie mais tout est en nombre réduit d'exemplaires, une centaine, à cause de la mévente», a-t-il expliqué. Ben Abdallah insiste dès lors sur la promotion qui passe par des rencontres et l'implication des médias. Lui-même figure parmi les libraires qui ont l'habitude d'inviter des auteurs qui viennent même de Tunisie pour se faire connaître et tisser des liens avec les lecteurs. «Nous avons dû cesser à cause surtout de la Covid-19 mais nous envisageons de relancer cette activité très bientôt», promet-il.

■ S. B.

## 4<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION D'IDIR

# Chasseur de mélodies



Le samedi dernier a marqué la clôture de la commémoration du quatrième anniversaire de la disparition d'Idir, l'éternel artiste dont le nom résonne toujours dans le cœur et la mémoire de ses admirateurs, ainsi que dans le monde artistique et culturel. Pour rendre hommage à sa mémoire, un programme riche a été élaboré par l'APC de Beni Yenni, sa région natale, en collaboration avec l'APW et la direction de la culture de la wilaya, s'étalant sur trois jours. La première journée avait débuté avec l'inauguration d'une statue à l'effigie de l'artiste à l'entrée de son village natal, Ait Lahçène. Cette cérémonie, honorée de la présence du président de l'APW, Mohamed Klalèche, de la directrice de la culture de la wilaya, M<sup>me</sup> Nabila Gouméziane, du président de l'APC d'Ath Yenni, Abdellah Djenane, ainsi que du chef de daïra et de nombreux admirateurs, a vu l'érection d'une statue représentant l'auteur de «Vava Inouva», a été saluée pour sa dimension artistique. Dans l'après-midi de cette même journée, une rencontre littéraire a eu lieu au petit théâtre de la maison de la

culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, sous le thème «Idir : entre l'écriture poétique et le chant». Animée par trois universitaires spécialistes de l'œuvre d'Idir, cette rencontre a été l'occasion de discussions enrichissantes. Moussa Imarazène a notamment éclairé la signification de la chanson «Vava Inouva», révélant qu'elle est inspirée d'un conte de la mythologie kabyle, attribué à Ben Mohamed. Il a souligné que seul le premier couplet de cette chanson provient du conte, tandis que le reste des paroles est l'œuvre de Ben Mohamed, mis en musique et chanté par Idir au début des années 1970. Il a exploré les aspects mythologiques, mystiques, philosophiques et sociologiques de la chanson, affirmant que la plainte de la jeune fille dans «Vava Inouva» représente la plainte de tamazight, exprimant ainsi le besoin de revaloriser la langue et la culture amazighs. Le professeur Djamel Lacea a de son côté mis en lumière la quête méthodique d'Idir ainsi que la profondeur de la mythologie kabyle, la qualifiant comme l'une des plus anciennes mythologies de l'humanité. Quant au

professeur Hacène Helouane, il a comparé Idir à Mouloud Mammeri, soulignant leurs origines communes à Beni Yenni, leur passion partagée pour la recherche des racines et de l'identité amazigh, ainsi que leurs motivations similaires malgré des styles de recherche différents. Les jours suivants ont été marqués par une série d'événements artistiques, notamment des représentations musicales et chorales, tant à Beni Yenni qu'à la maison de la culture Mouloud-Mammeri et son annexe d'Azazza. Le point culminant de cette commémoration a été un spectacle polyphonique offert par cinq chorales, dont la prestation remarquable de la chorale féminine Ranim d'Alger. «Cette célébration, placée sous l'égide du wali et réalisée grâce à la collaboration de nombreuses institutions et associations locales, a permis de rendre un vibrant hommage à celui qui restera à jamais dans les cœurs comme une figure emblématique de la culture kabyle et de l'identité amazigh», ont déclaré les organisateurs.

■ R. Hammoutène





# LES COURSES À M'SILA



**LE CHEVAL DU JOUR**  
5-Kiraz

**LE COUP SUR PLACÉ**  
3-Gabli d'Hem

**LE JOKER DE CHARME**  
6-Piboul Essahra

**LE QUINTÉ SPÉCULATIF**  
3-5-9-6-X

LE PRONOSTIC  
VÉRITÉ

3- Gabli d'Hem / 5-Kiraz / 9-Gharama / 11-Seif el Mzi / 10-Sari Monleau / 2- Zaimale / 1-Bouton D'or / **En H. S : 3-5-9-11-X**

# TURIE

HORIZONS • Lundi 6 Mai 2024

## Gabli d'Hem, un favori logique

L'hippodrome Ghellab-Atia de M'sila est entrain de réinvestir la scène hippique avec force en alignant à chaque réunion hippique où il est programmé de belles épreuves à caractère pour le grand bonheur des puristes qui reviennent avec plaisir s'abonner à leur hobby préféré, assister à de passionnantes empoignades hippiques qui sont en train d'occuper le haut de l'affiche comme cela a été le cas lors des dernières réunions hippiques où les courses proposées ont tenu en haleine nos amis puristes, avec des arrivées dont on en redemande, où les rapports P.M.U ont battu tous les records avec parfois des arrivées pas forcément difficile à déchiffrer, mais où l'équilibre des forces en présence a pris le dessus et cela risque de se reproduire cette fois encore ce samedi où une épreuve à caractère de bonne facture réunira, tenez-vous bien, treize coursiers de valeur sensiblement égales au même rond de présentation et sur une distance qui ne devrait pas léser aucun concurrent car ils partiront tous sur le même pied d'égalité, pour la simple raison qu'ils se sont tous placés à une époque donnée sur le parcours retenu. C'est dire si le pronostic reste encore une fois très difficile dans de telles circonstances, car aussi extraordinaire que cela puisse paraître, pratiquement tous les concurrents en lice ont des chances à passer même si certains d'entre eux ont réalisé épisodiquement des performances en dents de scie, ne partiront pas vaincus d'avance, où de par l'égalité des chances en présence, il y'a lieu de s'attendre à l'issue de sprint final de ce prix Jamous à des rapports millionnaires comme cela a été le cas à plusieurs reprises tout au long de cette saison hippique. Il faudra donc privilégier les combi-naison multiples et miser sur le métier de certains coursiers rompus à ce genre d'épreuves et qui, malgré une certaine méforme pour certains d'entre eux, peuvent se retrouver à l'issue d'une course heureuse et briser leur écart. Pour rappel, l'épreuve s'adresse aux chevaux qui n'ont pas totalisé à ce jour la somme de 151.000 DA en gains et places depuis le 01.10.23. Poids 4 ans 51 kg, 5ans et plus 53 kg surcharge de 1 kg par tranche de 54.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition. Pour tenter de démêler l'écheveau de cette épreuve du jour il faudra accorder les faveurs du pro-nostic aux chevaux qui sont bien montés en la circonstance et qui se sont déjà illustrés dans des conditions similaires à celles qui nous intéressent.

■ Y. S.



21

### SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL

LUNDI 6 MAI 2024		15h30		PRIX : JAMOUS PUR SANG ARABE N.E.E			
TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ		350.000 DA ● 1.300 MÈTRES					
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
F. Lazregg	1	Bouton D'or (o)	A. Chaâbi	57	09	W. Chaâbi	Sur sa valeur
M. Doukhi	2	Zaimale (o)	C. Attallah	57	11	Propriétaire	Bien monté
S. Allia	3	Gabli d'Hem	S. Benyettou	56	01	L. Khadraoui	Le favori
A. Lagraa	4	Sarhani	F. Chaâbi	56	07	M. Doukhi	Aléatoire
Y. Belarbi	5	Kiraz	A. Chaâbi	55	04	Propriétaire	En bon rang
M. Benarousse	6	Piboul Essahra	T. Megouci	55	10	C. Aïda	Le joker
M. Ghellab	7	Biaâ	S. Benyettou	55	06	Propriétaire	Barrée
Y. Belarbi	8	Fes de Sahel	F. Ammar	54	02	Propriétaire	Barré
A. Benkobbi	9	Gharama	A. Attallah	54	13	Propriétaire	A reprendre
M. Belatra	10	Sari Monleau	M. Aïda	54	12	Propriétaire	Pourquoi pas
M. Benarousse	11	Seif el Mzi	M. Aïda	53	05	C. Aïda	Bien placé
M. Ghellab	12	Draa Erih Mansour	D. Boubakri	53	03	Propriétaire	Spéculatif
M. Ghellab	13	Rif Essahra II	E. Chaâbi	51	08	Propriétaire	Difficile

(o) : Cheval portant une œillère

#### PREMIÈRES CHANCES

3- Gabli d'Hem  
5-Kiraz  
9-Gharama  
2- Zaimale  
1-Bouton D'or  
11-Seif el Mzi  
10-Sari Monleau

#### SECONDES CHANCES

6-Piboul Essahra  
12-Draa Erih Mansour  
04-Sarhani

#### OUTSIDERS

13-Rif Essahra Ii

#### ABANDONNÉS

7-Biaa  
8-Fes de Sahel

MEILLEURES CHANCES

#### QUINTESCOPE



**1-Bouton d'Or** : Il est vrai que ses dernières sorties n'ont pas été à la hauteur sa réputation, mais cela ne devrait pas pour autant affecter son rendement dans cette épreuve qui reste des plus ouvertes car vu l'égalité des chances en présence il peut venir se racheter sur la distance du jour.

**2-Zaimale** : Il vient d'échouer à deux reprises alors qu'il restait sur une belle victoire au Caroubier. Avec comme partenaire le grand jockey C. Attallah qui le reprend en la circonstance et qui peut lui redresser l'échine car il affronte un lot qui logiquement ne devrait pas lui poser des problèmes.

**3-Gabli d'Hem** : C'est certainement le cheval le mieux placé de l'épreuve pour remporter l'épreuve du jour si l'on prend en considération ses excellentes réalisations dans des lots de bonne qualité et qui plus est piloté cette fois par le talentueux jockey S. Benyettou qui devrait logiquement le propulser à la plus haute marche du podium.

**4-Sarhani** : Ses dernières tentatives ne plaident guère en sa faveur alors qu'il restait sur une belle 2<sup>e</sup> place au Caroubier réalisée le 27 janvier dernier. Confié cette fois à l'un des meilleurs jockeys de M'sila il peut venir dans un bon jour nous rappeler à son bon souvenir.

**5-Kiraz** : Idéalement placé de par la condition de la course du jour, ce mâle azean de 7 ans reste sur deux excellentes prestations dont l'avant-dernière s'est soldée par une 3<sup>e</sup> place sur le même parcours du jour, ce spécialiste de M'sila fera partie des meilleures chances au sprint final.

**6-Piboul Essahra** : Il vient de terminer en tête des battus sur 1.200 mètres lors de son dernier essai à Laghouat et

même s'il a tendance à ne pas répéter deux bonnes performances consécutives, un accessit reste largement à sa portée dans ce lot prenable.

**7-Biaâ** : Elle s'est révélée très décevante lors de toutes ses sorties. Jugée sur l'ensemble de sa carrière elle a dû être engagée pour gonfler les stables.

**8-Fes de Sahel** : Totalisant autant d'échecs que d'essais, ce coursier de qualité médiocre qui change à chaque sortie de jockey, se limitera à effectuer son tour de piste habituel, car il est barré par l'ensemble des concurrents en présence.

**9-Gharama** : Plus brillante que tenace, cette femelle baie de 5 ans, qui vient de courir en léger progrès à sa dernière sortie en terminant huitième sur 1.100 mètres, devra être surveillée de près cette fois car ses intérêts ont été confiés encore une fois au très habile jockey A. Attallah au coefficient de réussite élevé dans les épreuves à caractère.

**10-Sari Monleau** : Alternant les bonnes et les mauvaises sorties, ce poulain de 4 ans de l'excellente écurie M. Belatra de Djelfa qui est très bien monté en la circonstance ne fera pas le déplacement pour de la simple figuration, mais bien au contraire pour tenter de terminer en bon rang à l'arrivée.

**11-Seif el M'zi** : Ce pensionnaire de l'efficace entraîneur C. Aïda vient de terminer également 6<sup>e</sup> sur le parcours de 1200 mètres, ce qui lui vaudra à ne pas en douter de nombreux preneurs, car il a fait l'objet d'une forte prise lors de sa dernière sortie à Laghouat.

**12-Draa Erih Mansour** : Ce vieux cheval de 14 ans vient de terminer 7<sup>e</sup> sur 1.400 mètres lors de sa dernière sortie à M'sila, en progrès sur cette dernière performance et repris par le talentueux jockey D. Boubakri il devra faire l'objet de la plus grande attention à l'heure des choix..

**13-Rif Essahra II** : En méforme chronique comme le montre sa longue série d'échecs, je demeure sceptique quant à une éventuelle participation de sa part à l'arrivée, car elle est barrée par bon nombre de coursiers en présence.

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS-DEMI-FINALE RETOUR

## La défense du PSG en plein doute

**LUCAS HERNANDEZ FORFAIT, NUNO MENDES EN DEDANS PHYSIQUEMENT... L'entraîneur du PSG Luis Enrique va devoir trouver des solutions en défense pour espérer de nouveau retourner la situation contre Dortmund mardi (20h00) en demi-finale retour de Ligue des champions.**

En plus de la défaite lors de la première manche (1-0), l'histoire s'est davantage compliquée pour les Parisiens avec le forfait de Lucas Hernandez, 28 ans, un des hommes forts cette saison du PSG. Or, pour se qualifier en finale de Ligue des champions à Wembley, la défense parisienne devra obligatoirement être solide. Titulaire indiscutable dans la défense parisienne aux côtés du capitaine Marquinhos lors des matches importants cette saison, l'international français souffre d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche et sera éloigné des terrains de longs mois. Après s'être blessé sur le but de Dortmund à l'aller, Hernandez a été remplacé mercredi par le Brésilien Lucas Beraldo, apprécié par son entraîneur pour ses passes qui cassent les lignes. Mais, à 20 ans, il découvre les matches de ces hauteurs vertigineuses. Les alternatives pour suppléer Hernandez et pallier son absence sont assez limitées et peu convaincantes ces derniers temps, sachant que Presnel Kimpembe ne jouera pas cette saison. Pour contrôler le jeu en profondeur du BVB, mal maîtrisé à l'aller à l'image du but de Niclas Füllkrug, Luis Enrique devra choisir entre le jeune Brésilien ou le Portugais Danilo Pereira, 32 ans.

### DES DÉTAILS

«On a pris un but qu'on ne doit pas prendre, on a dit toute la semaine de faire attention aux passes en profondeur du



Borussia. Ce sont des détails qui font la différence», avait constaté Marquinhos après le match. Mais ses deux coéquipiers, susceptibles de l'accompagner en défense centrale, ont été mis en difficulté récemment : Beraldo lors du quart de finale aller contre le Barça et Danilo contre Le Havre samedi dernier, fautif sur les buts des Normands (3-3). Malgré cette dernière performance, le Portugais a rassuré davantage cette saison dans la gestion de la profondeur et a plus de repères avec le capitaine et d'expérience (59 matches en Ligue des champions) que le Brésilien.

Surtout, il offre des garanties dans le jeu aérien sur les coups de pieds arrêtés, là où le gardien Gianluigi Donnarumma peut parfois en manquer. Il y a aussi l'hypothèse de Milan Skriniar mais elle est très peu probable. Absent de début janvier à fin mars après une blessure à une cheville, le Slovaque, arrivé cet été à Paris, n'a joué qu'une seule rencontre dans sa totalité, contre Lorient le 24 avril. L'ancien défenseur de l'Inter a été déclassé dans la hiérarchie à cause de cette absence et de la venue

de Lucas Beraldo cet hiver. «Ce n'est pas facile de revenir après trois mois et en particulier dans une équipe comme la nôtre car nous avons à chaque position deux ou trois joueurs de qualité», avait-il expliqué après le match dans le Morbihan. Autre point d'inquiétude pour Paris : le cas Nuno Mendes.

Le latéral gauche portugais, incertain jusqu'à la veille de la demi-finale aller, a semblé en dedans physiquement mercredi face à Jadon Sancho, qui lui a fait mal par sa vitesse et son impact. A l'image de son équipe, Nuno Mendes a manqué d'intensité et a souffert dans ses replis défensifs. Celui qui revient d'une longue absence a manqué de fraîcheur. Il ne semblait pas en état de jouer à 100% à Dortmund mais aura eu six jours pour se préparer au mieux au retour. Au-delà de trouver une solution pour le match de mardi au Parc des princes, le PSG devra certainement chercher un nouveau défenseur central lors du mercato estival pour combler l'absence de Lucas Hernandez, qui ne devrait pas retrouver les terrains en 2024.



REAL-BAYERN

## Guerreiro forfait, de Lig t rétabli

Touché samedi à Stuttgart lors de la 32<sup>e</sup> journée de Bundesliga, Raphaël Guerreiro manquera la demi-finale retour de la Ligue des champions à Madrid contre le Real Madrid (2-2 au match aller) mercredi, alors que Matthijs de Ligt a effectué son retour à l'entraînement hier, a annoncé le Bayern. Le club munichois n'a pas donné de durée précise d'indisponibilité pour Raphaël Guerreiro, évoquant une absence «pour les prochaines rencontres» du Bayern Munich, qui a encore trois ou quatre matchs à disputer jusqu'à la fin de la saison (la demie retour de C1, deux matches de Bundesliga et l'éventuelle finale de Ligue des champions le 1<sup>er</sup> juin à Wembley). Joueur à vocation défensive sur le côté gauche (en défense ou au milieu de terrain), Raphaël Guerreiro, 30 ans, est touché au niveau des ligaments et de la capsule du pied gauche. Il s'est blessé en contrant une frappe samedi et a quitté le Neckar Stadion de Stuttgart à l'aide de béquilles. Il est désormais lancé dans une course contre-la-montre pour sa présence à l'Euro 2024 (14 juin-14 juillet) avec la sélection portugaise. Les Munichois se sont inclinés 3 à 1 face à Stuttgart, l'esprit déjà tourné vers la demi-finale retour de C1 contre le Real Madrid en Espagne mercredi (20h). Lors de la journée de championnat précédant le match aller, le défenseur international néerlandais Matthijs de Ligt s'était blessé contre Francfort et avait dû renoncer au match à Munich trois jours plus tard, obligeant Thomas Tuchel à aligner Kim Min-Jae en défense centrale, fautif sur les deux buts encaissés par les Munichois. Absent du groupe à Stuttgart, Matthijs de Ligt a repris l'entraînement hier, tout comme Jamal Musiala, laissé au repos pour le match de championnat samedi. Tous deux ont participé à la séance en compagnie des remplaçants de samedi.

## AC MILAN Vers une finale Conçeaico- Fonseca pour le poste d'entraîneur



Paulo Fonseca, en fin de contrat avec le LOSC à l'issue de la saison, aura l'embarras du choix cet été. Si Lille ne désespère pas de le voir prolonger, l'OM est toujours attentif sur le dossier. C'est maintenant l'AC Milan qui vient se mêler à la lutte pour attirer l'entraîneur portugais. Sur quel banc entraînera Paulo Fonseca la saison prochaine ? C'est l'une des questions qui va agiter le mercato. Actuellement avec Lille, à la lutte pour une qualification en Ligue des champions, l'entraîneur portugais est en fin de contrat avec les Dogues à l'issue de cette saison. Le club présidé par Olivier Letang n'a pas abdiqué dans ce dossier et ne désespère pas de voir le coach portugais prolonger l'aventure dans le Nord. L'Olympique de Marseille, à la recherche d'un entraîneur pour remplacer Jean-Louis Gasset, suit depuis de longs mois Paulo Fonseca. Mais

le dossier pour le club phocéen n'est pas simple. Selon la Gazzetta, c'est maintenant l'AC Milan qui pisterait le coach portugais. Le quotidien italien précise que les Rossoneri suivent avec attention les progrès de Paulo Fonseca depuis l'automne dernier. Si l'option Julien Lopetegui était un temps la priorité en Lombardie, c'est désormais le coach des Dogues qui est en tête de liste dans l'esprit des dirigeants milanais avec Sergio Conceicao, son compatriote. Cependant, ce dernier présente plusieurs avantages à en croire le quotidien italien. Son agent est Jorge Mendes, le même que Rafael Leao, joueur star de l'AC Milan. De plus, l'actuel entraîneur du FC Porto évolue avec le même dispositif que Stefano Pioli, un avantage de taille selon les dirigeants milanais. Le duel semble donc lancé entre Paulo Fonseca et l'ancien coach du FC Nantes.

Pub



الشركة الجزائرية للكهرباء و الغاز-نقل الكهرباء و مسير المنظومة  
Société algérienne de l'électricité et du gaz-Transport électricité et opérateur système

Région Transport de l'Electricité Blida  
Adresse : RN n° : 01 Boufarik-Blida Tél / Fax : 025.28.37.02

### Annnonce de mise sous tension

La Direction de Sonelgaz Transport d'Electricité Région Blida informe le public sur la mise sous tension de la ligne suivante :

- Deux Câbles souterrains 60 KV « Coupure à MEFTA 2 de la ligne 60 KV ARBAA-MEFTA » Ceci à partir du **12 /05/2024**.

En conséquence, à compter de la date de cette annonce, la Région de Transport de l'Electricité Région Blida décline toutes responsabilités pour tous éventuels accidents pouvant survenir.

■Horizons : 06-05-2024 - Anep 2416014460

ENTREPRISE PUBLIQUE HYDRAULIQUE DE REALISATION DE FORAGES HYDRAULIQUES ET DE TRAVAUX ELECTRO-MECANIQUES FOREMHYD - SPA

- Siège social : Rue du Génie BP N° 144, Dar El-Beida (Alger)  
- N° NIF : 099916080290666-

### AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT ET L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La société FOREMHYD s.p.a, déclare l'annulation de :

- L'avis d'appel d'offre national ouvert N°10/FOREMHYD/2023 paru dans les quotidiens nationaux : Horizons le 11/01/2024 (ANEP N° 2316103938), et Le Matin le 11/01/2024 (ANEP N°2316103938).
- Et l'avis d'attribution provisoire paru dans les quotidiens nationaux : Horizons le 25/02/2024 (ANEP N° 2416100577), et Le Matin le 25/02/2024 (ANEP N°2416100577) relatif à L'appel d'offres national ouvert N°10/FOREMHYD/2023, ayant pour objet l'acquisition des réservoirs anti bélière attribué à l'entreprise : SARL AGRODEEL avec un montant : 54 264 000,00DA/TTC et un délai de livraison de seize( 16) semaines.

■Horizons : 06-05-2024 - Anep 2416101459

## 24<sup>e</sup> ÉDITION DU TOUR D'ALGÉRIE CYCLISTE

# Berberi : «Un événement aux dimensions touristique, culturelle et sportive»

**LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE CYCLISME ET, NÉANMOINS, SG DU COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN, KHEIREDDINE BERBARI, a animé, hier, à la salle des conférences Abdelkader-Hamani du stade 5-Juillet (Alger), un point de presse et ce, à l'occasion de la 24<sup>e</sup> édition du Tour cycliste d'Algérie (TAC) prévu du 11 au 24 mai.**

Le conférencier a fourni plus amples détails sur cette épreuve qualifiée de «méga événement aux dimensions touristique, culturelle, sportive et économique». D'autant qu'il est prévu, selon Berbari, le déroulement du TAC sur 10 étapes, traversant plusieurs villes côtières et de l'intérieur du pays gratifiant les participants et les amateurs de la petite reine de paysages féériques des côtes et du massif montagneux d'Algérie.

Il sera question également, d'après l'orateur, de «promouvoir la destination Algérie à travers le TAC ce qui devrait, économiquement, offrir une belle opportunité aux artisans d'augmenter leurs chiffres d'affaires par le biais la vente de leurs produits et, culturellement, faire connaître la richesse du patrimoine



diversifié de notre société». Sur le plan sportif, Berbari, en présence de certaines figures emblématiques de la petite reine algérienne, révèle l'in-

tégration du Tour cycliste dans l'agenda international de l'instance mondiale de la discipline. Un représentant de cette dernière, de nation-

lité belge, est attendu, d'ailleurs, cette semaine en vue de présider la réunion technique de vendredi prochain à Oran. Une réunion à laquelle assisteront les 17 équipes issues de quatre continents, Afrique, Europe, Asie et Amérique. En l'absence des sélections nationales (un choix purement technique), la participation est réservée, donc, aux clubs représentant les pays suivants : Erythrée, Rwanda, Tunisie, Libye, Ile Maurice, Allemagne, Malaisie, Pays-Bas, USA et France.

La compétition se déroule sur 10 étapes qui s'effectueront, énumère le patron de la FAC, selon un programme minutieusement établi, à savoir Oran-Sid Bel-Abbès (124 km), Sidi Bel-Abbès-Mostaganem (146 km), Mostaganem-Ténès (156 km), Chlef-Blida (154,3 km), Blida-Bouira (129,5 km), Bouira-Sétif (186,5 km), Sétif-Constantine (129,4 km), Constantine-Skikda (117,4 km),

Skikda-Annaba (126,5 km) et, enfin, Annaba-Guelma-Annaba sur une distance 148,5 km. Il sera question aussi, avant de clore le TAC, du déroulement du Grand Prix de la ville d'Annaba (22 mai) et celui, deux jours plus tard, de la ville d'Alger sur une distance de, successivement, 80 km et 82,5 km. Ce qui donnera lieu à un parcours global de presque 1.700 km. Sep maillots ont été confectionnés avec sept couleurs différentes pour les athlètes lauréats : Jaune (leader du classement général), Vert (meilleur sprinteur), Bleu (vainqueur de l'étape), Rouge (meilleur Algérien), Blanc (meilleur U23), Blanc à poix (meilleur grimpeur) et Orange (meilleur combattif).

Les organisateurs ont, par ailleurs, choisi comme mascotte du TAC la sittelle kabyle, seule espèce d'oiseau endémique, découverte en 1975 sur le mont Babor.

■ K. Yamine

### JUDO

## APRÈS SA MÉDAILLE DE BRONZE AU TOURNOI DU TADJIKISTAN Belkadi intègre le top 18 des qualifiées pour les JO

En plein ascension depuis les Jeux méditerranéens de 2022 à Oran, la judokate Amina Belkadi a une nouvelle fois impressionné lors du tournoi du grand chelem de Douchanbé au Tadjikistan. L'athlète a décroché la médaille d'or dans la catégorie des -63 kg dans une période décisive pour la qualification aux Joutes Olympiques de Paris. Quelques jours après avoir raflé l'or au Championnat d'Afrique du Caire, Belkadi a frappé encore très fort durant un challenge qui regroupe des athlètes du monde entier, dont ceux du Vieux continent. Après avoir comptabilisé 700 points après le titre africain, elle rajoute à son compte 500 points après la médaille de bronze. Ce qui lui permet de gagner encore des places au ranking olympique, soit de la 24<sup>e</sup> place à la 17<sup>e</sup> position



avec 3 002 points. Une remontée de la pente qui ravive les chances de notre pays de rajouter une 3<sup>e</sup> place qualificative par quota pour le judoka Mustapha Yasser Bouamar. Après cette courbe ascendante de la reine africaine des -63 kg, il est actuellement qualifié dans le cadre du quota continental. Dans sa catégorie des -100 kg, il occupe actuellement la 38<sup>e</sup> place avec seulement 1 310 points. Selon une source fédérale, Belkadi a fait un grand pas vers la participation aux Olympiades, vu que le programme des prochaines compétitions avec deux Open Africa. Deux échéances durant lesquelles nos athlètes seront les favoris dans plusieurs catégories. A rappeler que la FIJ comptabilise tous les points décrochés par chaque athlète à 100%.

■ Adel K.

ABDELKRIM BIRA, NOUVEAU DIRECTEUR SPORTIF DE L'ES SÉTIF

## «Donner au club une dimension mondiale»

Comme annoncé lors de la dernière rencontre avec les médias, les responsables de la société sportive Black Eagles viennent de nommer un nouveau directeur sportif en la personne d'Abdelkrim Bira qui a été installé officiellement dans ses nouvelles fonctions et présenté à la presse lors d'une cérémonie organisée hier au centre de formation de Sonelgaz, à Ben-Aknoun (Alger) en présence de Mourad Adjal, PDG du groupe Sonelgaz, l'actionnaire majoritaire de la formation d'Aïn El-Fouaraj, et de Nabil Gouasmia, DG de la SSPA/ES Sétif. Le nouveau directeur technique sportif de l'ESS a affirmé qu'il mettra toute son expérience au service du club ententiste, en essayant de lui apporter de nouvelles visions. «L'ESS est un club légendaire et un modèle de professionnalisme. Le groupe Sonelgaz est un leader dans la gestion. Je suis donc heureux de faire partie de ce grand projet sportif», a indiqué Bira en conférence de presse, en s'engageant à donner le meilleur de lui-même, tout en respectant l'identité du club. «Je connais parfaitement la maison ententiste pour y avoir déjà travaillé à trois reprises. Tous mes passages à Sétif ont été concluants. La dernière en date était en 2004. Je ne suis pas un novice dans le monde du football. Je sillonne les terrains depuis 1984. Si j'ai refusé de travailler ces cinq dernières années dans le championnat national c'est purement pour des raisons personnelles», a-t-il expliqué. Et d'enchaîner : «Mon rôle en tant que DTS consiste à apporter au club mon expérience dans le domaine et lui donner une dimension mondiale. Je serai entre autres responsable d'une vision et de projets sportifs, tout en m'appuyant sur l'identité et la culture du club». «Outre mon rôle de DTS, je serai également le manager général et le porte-parole du club», a poursuivi Bira, 61 ans, en se disant «conscient que les supporters de l'ESS sont des adeptes du beau jeu» et qu'il s'appliquera donc à «rester dans cette dynamique».

■ M. F.

### HANDBALL

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2028 Possible candidature de l'Algérie

La double organisation de deux compétitions de handball des clubs récemment à Oran, à savoir la Supercoupe et la Coupe des coupes, a permis à notre pays de marquer son grand retour sur la scène africaine en matière d'organisation. D'ailleurs, plusieurs responsables de la Confédération africaine ont exprimé leur satisfaction par rapport aux efforts consentis par la FAHB pour la réussite des deux événements. L'instance suprême de la petite balle africaine a aussi permis à la Fédération d'organiser le stage pour l'obtention de la licence IHF B pour les entraîneurs africains. Selon une source fédérale, la FAHB a un bon coup à jouer dans la course vers l'organisation du Championnat d'Afrique 2028, vu que l'Algérie n'a pas abrité la compétition depuis l'édition de 2014 durant laquelle le Sept national hommes a été sacré champion, alors que l'équipe féminine s'était classée 4<sup>e</sup>. La même source a ajouté que le sujet sera débattu lors de la prochaine réunion du bureau fédéral qui sera consacrée au bilan de l'organisation des deux compétitions interclubs.



■ A. K.

## FOOTBALL FÉMININ (ÉLIMINATOIRES AU MONDIAL U17)

### 21 joueuses en stage à Sidi Moussa

La sélection nationale féminine des moins de 17 ans (U17) s'active depuis hier au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en vue de son prochain défi contre son homologue marocain. En préparation de cette double confrontation cruciale, programmée le 10 mai au stade municipal de Berkane et le 17 mai 2024 au stade Salem-Mebrouki à Rouiba pour le troisième et avant-dernier tour qualificatif pour la Coupe du monde FIFA 2024 de cette catégorie, l'entraîneuse nationale, Ouahiba Rahal, a convoqué 21 joueuses pour le stage de préparation en vue de la première manche. Il convient de rappeler que les Algériennes ont atteint ce stade ultime des éliminatoires de la zone Afrique en triomphant face au Bénin. En effet, après avoir été battues lors du premier affrontement à Cotonou (2-0), l'Algérie a réussi à combler son retard grâce à deux buts signés Noura Ait El Kadi et Zaza Rebbahi, avant de confirmer leur qualification lors de la séance fatidique des tirs au but (9-8). Absent lors du dernier tournoi de la Coupe du monde accueilli par l'Inde en 2022 et remporté par l'Espagne, victorieuse en finale contre la Colombie (1-0), l'équipe nationale algérienne tentera de valider son billet pour la prochaine édition du Mondial féminin U17 FIFA prévu du 16 octobre au 3 novembre 2024 en République dominicaine.



■ K. H.



## PARLEMENT

### Le président de l'Assemblée nationale congolaise en visite en Algérie



Le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba, a entamé hier une visite officielle de 5 jours en Algérie à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Bouhali, a indiqué un communiqué de l'institution parlementaire. Lors de son séjour en Algérie, le président de l'Assemblée nationale congolaise rencontrera le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, le président de l'APN et «nombre de hauts responsables de l'Etat», précise le communiqué. A cette occasion, il visitera «nombre de structures, d'établissements et de monuments importants», conclut la même source.

## DIPLOMATIE

### Agrément du nouvel ambassadeur d'Algérie à Djibouti

Le gouvernement de Djibouti a donné son agrément à la nomination de Mohamed Nacer Bessaklia en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Djibouti, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

## ARKAB REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DES MINES ET DE L'INDUSTRIE DE LA PIERRE

### Examen de la convention-cadre avec l'Italie



Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier, le président et les membres de la Fédération algérienne des minerais, des mines et de l'industrie de la pierre, du secteur des mines, conduite par Djalal Guitoune, avec lesquels il a passé en revue l'état de la mise en œuvre de la convention-cadre entre la Fédération et l'Association italienne des producteurs de marbre, de granit et de leurs équipements de fabrication, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion tenue au siège du ministère, les deux parties ont évoqué les derniers développements de la mise en œuvre de la convention-cadre entre la Fédération algérienne des minerais, des mines et de l'industrie de la pierre, du secteur des mines, et l'Association italienne des producteurs de marbre, de granit et de leurs équipements de fabrication, en matière de formation, notamment en ce qui concerne l'exploitation minière du marbre et sa transformation industrielle, sous la supervision de la société industrielle minière Sonarem, via sa filiale Sonarem Formation, selon le ministère. A cette occasion, Arkab a souligné «la pleine disponibilité de Sonarem et de ses filiales à soutenir les activités de la Fédération et toutes les mesures visant à attirer les investissements».

## BAHIA RACHEDI

### Tebboune décide d'assurer sa prise en charge médicale

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'assurer la prise en charge médicale de l'artiste Bahia Rachedi et la transférer à l'étranger pour poursuivre son traitement, a indiqué, samedi dernier, un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, s'est rendue samedi dernier au domicile de l'artiste et actrice Bahia Rachedi, pour s'enquérir de son état de santé et l'informer que le président de la République a décidé d'assurer la prise en charge de son état de santé et la transférer à l'étranger pour poursuivre son traitement, a précisé le communiqué. L'artiste, née à Blida en 1948, a récemment annoncé sur sa page officielle du réseau social facebook, qu'elle souffrait d'un cancer. Dans ce contexte, la ministre de la Culture et des Arts a décidé que l'édition 2024 du Festival de la littérature et du cinéma de la femme qui se tient à Saïda portera le nom de l'artiste Bahia Rachedi en l'honneur et en reconnaissance de son parcours artistique. Bahia Rachedi est considérée comme l'une des figures marquantes de la scène artistique algérienne à travers ses rôles au cinéma et à la télévision depuis la fin des années soixante.

## TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

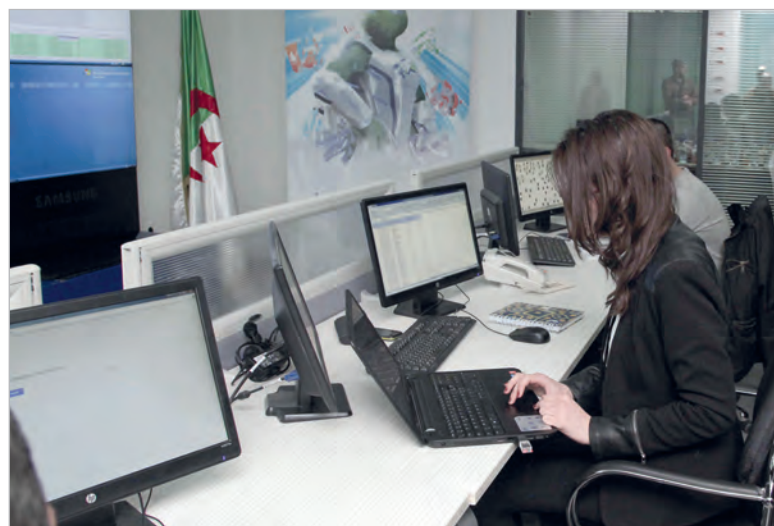
# L'Algérie a réalisé de grands progrès

**L'ALGÉRIE A RÉALISÉ DE GRANDS PROGRÈS en matière de transformation numérique, ont estimé des chercheurs et des spécialistes dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.**

Lors d'une rencontre organisée, samedi dernier, par l'Institut national d'études de stratégie globales (INESG) sur le développement numérique en Algérie, Younes Grar, spécialiste et consultant en numérisation, a souligné que l'Algérie avait réalisé en 2023 de grands progrès dans le déploiement de l'internet à haut débit, en voulant pour preuve le nombre d'abonnés au réseau de fibre optique.

Concernant les objectifs de la numérisation en Algérie et son rôle dans l'organisation et l'amélioration des services, l'intervenant a indiqué que plusieurs secteurs avaient réussi récemment à mettre en œuvre la stratégie nationale de numérisation pour aboutir au zéro papier, citant à titre d'exemple le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, où les universitaires peuvent maintenant s'inscrire ou payer en ligne les frais universitaires et d'hébergement.

Pour sa part, l'expert en TIC, Yazid Aguedal, a évoqué la transition du papier à la dématérialisation, estimant que l'accord signé entre le Haut-Commissariat à la numérisation et le groupe chinois Huawei pour la réalisation du Centre national algérien des services numériques était «une importante réalisation reflétant la forte volonté des autorités algériennes d'investir le monde numérique».



Ce centre, a-t-il ajouté, «aidera dans la gestion des projets et la définition des objectifs de développement dans ce domaine». De son côté, le directeur de la coordination et du suivi des projets de modernisation au ministère des Finances, Mounir Moncef, a souligné «la nécessité de réunir cinq conditions pour atteindre les objectifs de la numérisation et surmonter les obstacles : la coopération, le partenariat, la coordination, la communication et le savoir». A cette occasion, l'INESG a honoré le professeur Youcef Mentalecheta pour sa contribution au développement du secteur des technologies de l'informa-

tion et de la communication en Algérie. Le directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a appelé les étudiants à prendre exemple sur ce moudjahid et chercheur qui a contribué au développement du système des télécommunications du pays. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Youcef Mentalecheta a appelé les générations montantes à s'armer de science et de religion, qu'il a qualifiées de «clés de la réussite», soulignant l'impératif d'associer les compétences nationales établies à l'étranger à la bataille d'édification et de développement.

## SÉCURITÉ ET STABILITÉ

### Le rôle des médias mis exergue

Le Rassemblement national démocratique (RND) a organisé, hier à Alger, une conférence sur les «Médias algériens : réalité et perspectives», à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Dans une allocution lors de cette conférence qui s'est déroulée en présence du Conseiller du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mohamed Chafik Mesbah, et d'éminentes personnalités du domaine de la presse, le secrétaire général du RND, Mustapha Yahy, a salué «le rôle important que joue la presse nationale en tout professionnalisme pour contrecarrer les attaques média-

tiques tendancieuses et erronées auxquelles fait face l'Algérie». De son côté, l'enseignant de sciences politiques, Mohamed Khoudja, a souligné que la presse représente «le quatrième pouvoir et joue un rôle central dans la sécurité et la stabilité des peuples». Pour sa part, l'enseignant à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information, Mohamed Hadil, a indiqué que la législation algérienne relative à l'information «a ouvert grand le champ aux médias». L'intervenant a relevé aussi le rôle de la presse et des médias pour mettre en lumière les différents problèmes, et, partant, proposer des solutions appropriées au mieux des intérêts de la nation.

## DÉCÈS DU JOURNALISTE ABDELHALIM ATIK

### La DG de la communication à la présidence de la République présente ses condoléances

La Direction générale de la communication à la présidence de la République a présenté, hier, ses sincères condoléances à la famille du journaliste-correspondant de la chaîne Echourouk News dans la wilaya d'Ouargla, Abdelhalim Atik, décédé des suites d'un malaise cardiaque.

«La Direction générale de la communication à la présidence de la République présente à la famille du journaliste-correspondant de la chaîne Echourouk News dans la wilaya d'Ouargla, Abdelhalim Atik, décédé des suites d'un malaise cardiaque, ainsi qu'à l'ensemble de la corpora-

tion médiatique, ses sincères condoléances, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons», lit-on dans le message de condoléances.



La Météo du  
Lundi 6 Mai 2024

Alger 23° ■ Annaba 29° ■ Constantine 26° ■ Oran 27° ■ Ouargla 38° ■ Tamarasset 41° ■ Tindouf 39° ■ Illizi 35°



Fadjr ..... 4.09  
Dohr ..... 12.46  
Assar ..... 16.32  
Maghreb ..... 19.44  
Ichaâ ..... 21.14



ACHAT	VENTE
1 \$ ▼	1 \$ ▼
134,37DA	134,39DA
1 € ▼	1 € ▼
143,43 DA	143,50 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23